

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



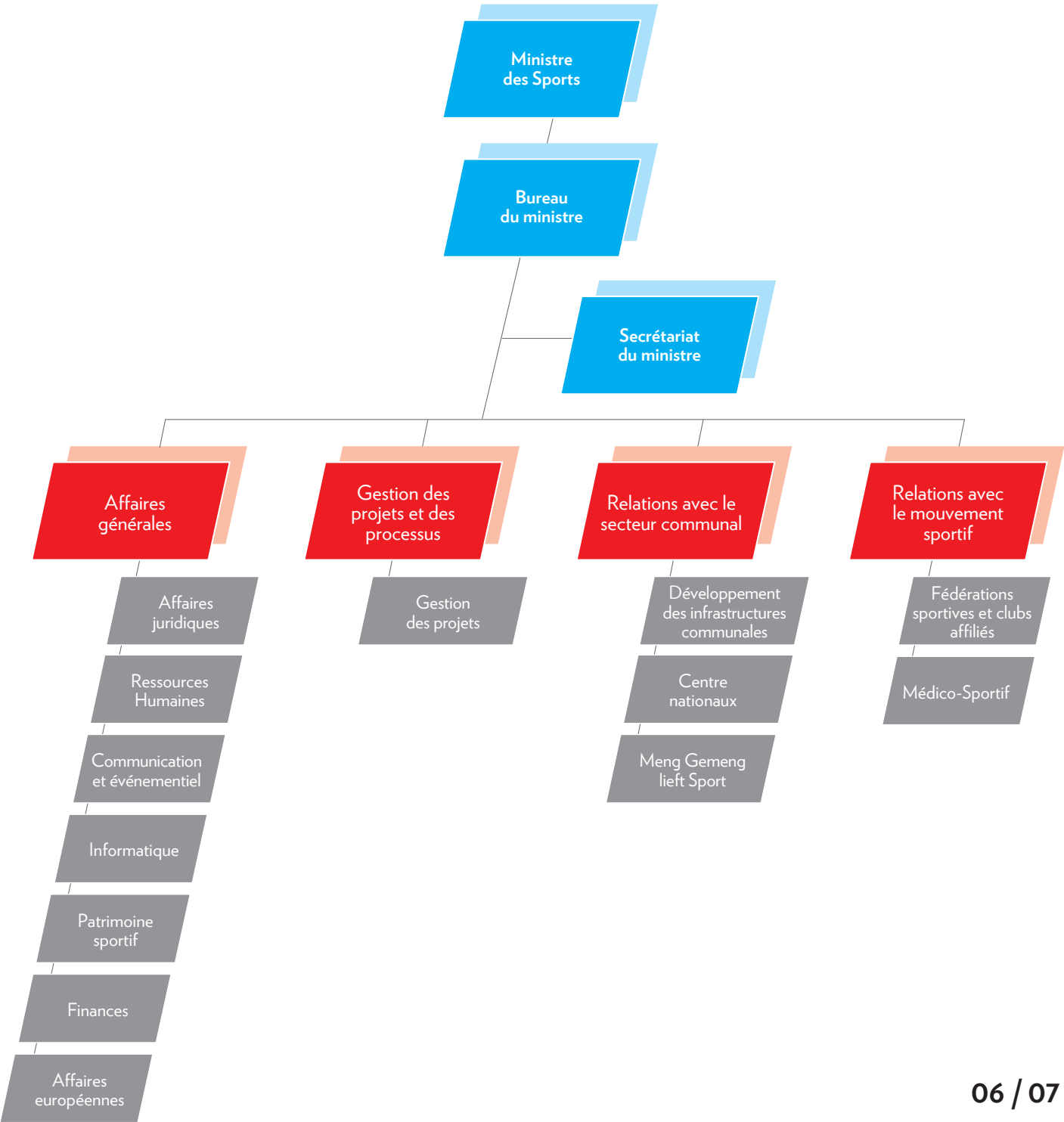
TABLE DES MATIÈRES

	ORGANIGRAMME	07
01	DÉPARTEMENT AFFAIRES GÉNÉRALES	10
	DIVISION FINANCES	11
	DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES	11
	DIVISION INFORMATIQUE	11
	DIVISION RESSOURCES HUMAINES	12
	DIVISION AFFAIRES EUROPÉENNES	12
	DIVISION PATRIMOINE SPORTIF	14
	DIVISION COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL	14
02	DÉPARTEMENT GESTION DES PROJETS ET DES PROCESSUS	18
03	DÉPARTEMENT RELATIONS AVEC LE SECTEUR COMMUNAL	20
	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES	21
	CENTRES NATIONAUX	22
	MENG GEMENG LIEFT SPORT	23
04	DÉPARTEMENT RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF	26
	FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET CLUBS AFFILIÉS	27
	MÉDICO-SPORTIF	31
05	BASE NAUTIQUE LULTZHAUSEN	32
06	COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF LUXEMBOURGEOIS (COSL)	34
07	LUXEMBOURG INSTITUTE FOR HIGH PERFORMANCE IN SPORTS	36
08	INSTITUT NATIONAL DES SPORTS (INS)	42
09	CONSEIL SUPÉRIEUR DES SPORTS	46
10	INSTITUT NATIONAL DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DES SPORTS (INAPS)	48
11	SPORTLYCÉE	62
12	CENTRE NATIONAL SPORTIF ET CULTUREL (COQUE)	66
13	AGENCE LUXEMBOURGEOISE ANTIDOPAGE (ALAD)	74

ORGANIGRAMME

Introduit en mai 2025, le nouvel organigramme du ministère des Sports s'inscrit dans une restructuration d'ampleur visant à renforcer l'efficacité de l'organisation et à améliorer la qualité de la prise en charge des partenaires et parties prenantes.

Cette évolution structurelle a pour objectif de clarifier les responsabilités, de fluidifier les processus de collaboration et de favoriser un travail plus ciblé et cohérent avec l'ensemble des partenaires, au service des missions de l'institution.



START





DÉPARTEMENT AFFAIRES GÉNÉRALES

Le département « Affaires Générales » est une structure transversale composée de 7 divisions

- la division « Finances »
- la division « Affaires juridiques »
- la division « Informatique »
- la division « Ressources humaines »
- la division « Affaires européennes »
- la division « Patrimoine sportif »
- la division « Communication et Événementiel »

Il assure, d'une part, des missions spécifiques relevant de chacun de ses domaines de compétence, notamment la gestion financière et budgétaire, le conseil juridique, la communication institutionnelle, ainsi que la gestion et le développement des systèmes d'information.

D'autre part, le département « Affaires Générales » joue un rôle essentiel de fonction d'appui au profit de l'ensemble des autres départements. À ce titre, il fournit un accompagnement technique, administratif et stratégique, garantissant la cohérence, la conformité et l'efficacité des actions menées par le ministère.

Par son caractère transversal, le département des Affaires générales contribue à la bonne gouvernance, à l'optimisation des ressources et au bon fonctionnement global de l'institution

DIVISION FINANCES

La division « Finances » est en charge de la préparation et du suivi du budget alloué au ministère des Sports et de ses administrations (subventions, infrastructures, personnel, fonctionnement). Cela inclut :

- la planification des articles budgétaires;
- le suivi des dépenses et des engagements par article budgétaire;
- la préparation des documents budgétaires internes et la justification des dépenses lors des négociations menées dans le cadre des séances contradictoires avec l'Inspection générale des finances ;
- le contrôle interne des services à gestion séparée placés sous la tutelle du ministère (Institut National des Sports-INS et Institut national de l'activité physique et des sports-INAPS)

DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES

La division « Affaires juridiques » a lancé la procédure en vue de l'adoption des projets de textes législatifs et réglementaires suivants :

- Projet de loi portant création de l'établissement public « Initiative pour la promotion de l'emploi dans le secteur du sport » et modifiant :
 - 1° la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport ;
 - 2° la loi du 29 juillet 2023 portant création de l'INAPS.
- Le projet de loi, prévoit la création de l'établissement public IPES, l'amélioration de l'accès au congé sportif, l'introduction d'une base légale en matière d'intégrité dans le sport, ainsi que le renforcement de la maturité organisationnelle de l'INAPS. Ces quatre mesures concourent toutes à la mise en place d'un cadre cohérent, stable et innovant en faveur du développement d'une offre d'activité physique et sportive de qualité, accessible à l'ensemble de la population, quel que soit le niveau de pratique. Le projet a été déposé à la Chambre des Députés en date du 14 août 2025.
- Projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités et jetons de présence des membres du conseil d'administration de l'établissement public « Initiative pour la promotion de l'emploi dans le secteur du sport ».
- Projet de règlement grand-ducal établissant une deuxième liste de projets à subventionner dans le cadre du douzième programme quinquennal d'infrastructures sportives

DIVISION INFORMATIQUE

La division « Informatique » est chargée de la gestion et de la maintenance des systèmes et infrastructures informatiques du ministère, afin d'assurer la disponibilité et la performance des équipements et des réseaux.

Elle veille à la sécurité des systèmes d'information en mettant en œuvre les mesures de protection des données, de contrôle des accès et de prévention des incidents.

Enfin, la division fournit une assistance technique aux utilisateurs, incluant le support, le dépannage et la formation à l'utilisation des outils informatiques.

DIVISION RESSOURCES HUMAINES

La division « Ressources humaines » a assuré la gestion des recrutements et du suivi administratif du personnel du ministère. À ce titre, six agents ont été engagés afin de renforcer les équipes et de répondre aux besoins des différents services.

En parallèle, la division a coordonné l'accueil d'un stagiaire pour une durée de quatre mois ainsi que la mise en œuvre de deux contrats appui-emploi (via l'Adem), affectés au sein de différentes divisions du ministère afin de soutenir ponctuellement la réalisation de projets spécifiques et de répondre à des besoins temporaires en ressources humaines.

La division des Ressources humaines a également participé activement aux travaux des commissions de la Fonction publique compétentes en matière de gestion des absences de longue durée pour raisons de santé.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'écoute et à l'accompagnement des collaborateurs dans un souci de contribuer à l'amélioration du bien-être au travail et au maintien d'un climat professionnel serein au sein du ministère.

DIVISION AFFAIRES EUROPÉENNES UNION EUROPÉENNE

A l'occasion de la réunion des ministres du sport du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport » (EJCS) qui s'est tenue le 13 mai 2025 sous présidence polonaise, les ministres ont adopté des conclusions sur une approche intégrée du sport et de l'activité physique dans le contexte de l'éducation. Ces conclusions invitent à promouvoir une approche intégrée du sport et de l'activité physique dans le contexte éducatif. Le document promeut un environnement scolaire favorable à l'exercice physique, en intégrant le sport à toutes les étapes de l'éducation, du primaire à l'enseignement supérieur, et en promouvant la coopération entre les secteurs du sport, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse. L'objectif est de garantir au moins une heure d'activité physique par jour pour chaque enfant par le biais d'infrastructures adaptées, d'activités diversifiées et d'un encadrement de qualité. Le Conseil souligne également le rôle du sport dans l'inclusion sociale, la santé mentale, la réussite scolaire et le développement durable. Le débat d'orientation a porté sur le rôle des athlètes dans l'élaboration des politiques sportives. Le Luxembourg a notamment tenu à rappeler que les athlètes doivent être au cœur de l'écosystème sportif et que l'actuelle

L'objectif est de garantir au moins une heure d'activité physique par jour pour chaque enfant.

présidente de la Commission des athlètes est désignée pour représenter cette commission au sein du Conseil d'administration du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL). Lors du déjeuner du dialogue structuré qui a précédé la réunion formelle, les ministres ont échangé sur le thème de la coopération intersectorielle pour la promotion du sport et de l'activité physique à l'école.

Le volet « sport » du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport » (EJCS) qui s'est tenu sous présidence danoise le 28 novembre 2025 a été l'occasion pour les ministres d'échanger lors du débat d'orientation sur le thème de la démocratie et de la transparence dans le sport. Les ministres ont échangé sur la manière dont l'UE et les États membres pourraient aider les fédérations sportives internationales à renforcer la démocratie, la transparence et l'intégrité dans leurs structures de gouvernance. Le Luxembourg a rappelé que de nombreux standards existent mais qu'il manque encore des mécanismes concrets d'incitation, de suivi et d'évaluation et qu'au Luxembourg des exigences de gouvernance sont déjà imposées pour l'agrément des fédérations sportives et l'octroi de subsides publics. Des dispositifs spécifiques existent par ailleurs comme le subside « Qualité+ ». Ces initiatives montrent qu'il est possible d'améliorer la gouvernance sportive sans remettre en cause l'autonomie du mouvement sportif. Les ministres ont également approuvé une résolution réexaminant la représentation des États membres de l'UE au sein du conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et la coordination des positions des États membres de l'UE avant les réunions de l'AMA.

Le Luxembourg a également participé activement aux réunions du Groupe de travail sport du Conseil de l'UE sous présidence polonaise et danoise.

A l'invitation du Commissaire européen en charge du sport Glenn Micallef une réunion de travail s'est tenue à Luxembourg le 14 mars avec le ministre Georges Mischo et en présence de leurs équipes respectives. L'objet de la réunion était principalement à échanger en vue de la prochaine communication de la Commission européenne sur le modèle européen du sport prévue pour l'automne 2026.

Le Luxembourg a participé aux réunions des directeurs des sports de l'UE sous présidence polonaise (6 et 7 mai à Wrocław) et danoise (24 octobre à Copenhague). Les thèmes de la réunion des directeurs des sports en Pologne portaient sur les initiatives visant à promouvoir l'activité physique chez les enfants et les jeunes, tant dans les écoles que dans le cadre de programmes parascolaires ainsi que sur la lutte contre le dopage dans le sport récréatif chez les jeunes (risques, tendances, importance de l'éducation et de la prévention) et en dernier lieu sur la mise en œuvre du programme Erasmus+ Sport 2021-2027. Le thème de la réunion des directeurs des sports au Danemark portait sur « la démocratie et la transparence dans le sport », abordé à travers des présentations et des débats sur le modèle sportif européen. Le Luxembourg a également participé à la réunion des attachés / conseillers sport de l'UE les 8 et 9 avril à Zakopane (PL) ainsi qu'au Forum européen du sport à Cracovie (PL) les 10 et 11 avril en présence du Commissaire européen Glenn Micallef. Le programme du Forum s'est articulé autour de sujets stratégiques pour l'avenir du sport en Europe comme le modèle sportif européen, le rôle du sport dans l'éducation, la piraterie des événements sportifs en direct et les actions dans le cadre du futur programme Erasmus+.

CONSEIL DE L'EUROPE ACCORD PARTIEL ÉLARGI SUR LE SPORT (APES)

Assurant la présidence de l'APES pour la dernière année, le Luxembourg a participé, les 14 et 15 mai, à Strasbourg, à la réunion de son Comité de direction. La réunion annuelle plénière conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif vise à coordonner la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions de l'APES. Le Ministère des Sports a également fait partie de l'équipe de suivi de la mise en œuvre de la Charte européenne du sport en Irlande (24-25 mars). Ces visites permettent à l'APES d'évaluer la mise en œuvre nationale des principes de la Charte européenne du sport, d'échanger avec les autorités publiques, les organisations sportives et la société civile, et de fournir un accompagnement ciblé sous forme de rapport pour améliorer les politiques sportives nationales. Le Luxembourg a également présidé jusqu'en mai les réunions mensuelles en ligne du Bureau de l'APES qui visent à coordonner et préparer les activités de l'APES.

En tant que membre du Groupe de travail sur la Charte européenne du sport, le Ministère des Sports a participé aux diverses réunions en ligne et à Paris. L'objet de ce groupe, dont le mandat se termine le 31 décembre, était de renforcer la qualité des visites dans les pays en développant des outils méthodologiques efficaces.

COMITÉ AD HOC EUROPÉEN POUR L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE (CAHAMA)

Le Luxembourg a participé aux trois réunions annuelles du CAHAMA à Strasbourg (13 mars ; 2-3 septembre et 19-20 novembre). Ces réunions visent notamment à préparer les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) d'autant plus importantes qu'un nouveau Code mondial antidopage a été adopté en décembre.

UNESCO CONFÉRENCE DES PARTIES

Le Ministère des Sports a participé à la 10^e session de la Conférence des Parties (COP10) à la Convention internationale contre le dopage dans le sport s'est tenue du 20 au 22 octobre 2025 au siège de l'UNESCO à Paris. La Conférence des Parties est l'organe souverain des États parties à la Convention, elle se réunit tous les deux ans. La session de 2025 a été particulièrement symbolique car elle a marqué le 20^e anniversaire de la Convention. Des lignes directrices révisées sur l'intégrité du sport ont notamment été rédigées à cette occasion.

DIVERS

Le ministre des Sports, Georges Mischo, a participé à la réunion des ministres en marge des Jeux des Petits États d'Europe (GSSE) qui ont eu lieu à Andorre du 26 au 31 mai 2025. Le thème des échanges portait sur « La résilience des petits États européens face aux défis mondiaux » et a permis au ministre de rappeler que les petits pays sont souvent dans une position unique pour rassembler d'autres pays autour de sujets sensibles, en raison de leurs expériences — qu'il s'agisse de leur situation géographique entre de plus grands voisins, des échanges transfrontaliers, de la communication ou de la mobilité des personnes et dans le cas du Luxembourg le multilinguisme. Traitant plus particulièrement du sport le ministre a rappelé l'importance d'un sport sûr, inclusif et fondé sur les valeurs.

A l'initiative du Royaume-Uni, le ministre des Sports, Georges Mischo, a signé le 12 novembre une déclaration ministérielle commune invitant les fédérations internationales de continuer à appliquer la position du CIO visant à exclure toute représentation d'État russe ou biélorusse dans leurs sports. Cette déclaration a été signée par 35 pays et la Commission européenne.

Rencontres régulières à Bruxelles avec divers stakeholders du secteur sportif et participation à leurs événements (UEFA, FIFPRO, UEC, Liga, EOC ...), participation au débat organisé au Parlement européen le 19 novembre 2025 – sur le thème de « Online piracy of live sports and other live events » et rencontres régulières avec la Commission européenne notamment en vue de la future communication sur le modèle européen du sport.

DIVISION

PATRIMOINE SPORTIF

En 2025, la division « Patrimoine sportif » a consacré une part importante de ses ressources à plusieurs projets majeurs et structurants, tout en assurant la continuité de ses missions courantes de conservation, de recherche et de mise à disposition du patrimoine sportif luxembourgeois. L'année a été marquée par un travail de fond, souvent peu visible mais indispensable à la valorisation à long terme des collections et des savoirs.

EXPOSITIONS ET COLLABORATIONS

En 2025, la division a contribué à plusieurs projets de valorisation du patrimoine sportif, principalement à travers un soutien logistique, documentaire et patrimonial à des initiatives portées par d'autres services, partenaires ou personnes privées :

- **« From Passion to Purpose : Celebrating Women in Sports »** : exposition initiée par le Département Gestion des projets et des processus du ministère des Sports dans le cadre de la Journée internationale du sport féminin. En 2025, la division « Patrimoine sportif » a assuré le montage et le démontage de l'exposition, laquelle a circulé dans différentes communes luxembourgeoises au cours de l'année.
- **« Trounwiessel »** : prêt de vélos exposés temporairement sur le Pont Rouge dans le cadre du spectacle organisé à l'occasion de l'accession au trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume.
- **Exposition dans le cadre du Tour de Luxembourg (organisée par le comité d'organisation du Tour)** : contribution par la mise à disposition de documents et d'objets issus des collections du Service.

Par ailleurs, la division a répondu à de nombreuses sollicitations émanant de particuliers, d'institutions culturelles et de chercheurs, notamment pour des prêts, des recherches documentaires et des contributions à des articles ou projets d'exposition.

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

La division a apporté son expertise et ses ressources documentaires à plusieurs projets de recherche :

- Dossier de candidature du Tour de France : recherches historiques et iconographiques.
- Projet de film documentaire sur la boxe : accompagnement d'un porteur de projet externe par la mise à disposition des archives historiques de la division et la fourniture de documents nécessaires au tournage.

PROJETS MAJEURS ET GESTION DU PATRIMOINE

La division s'est investie dans des projets visant à améliorer la gestion, la conservation et la structuration du patrimoine sportif ainsi que des archives administratives et historiques :

- Tableau de tri et versements aux Archives nationales : le tableau de tri ayant été entièrement finalisé fin 2024, le traitement des premiers dossiers administratifs a pu débuter en 2025 en vue de leur conservation ou de leur destruction réglementaire.
- Projet de Musée des Sports : en 2025, la division a été fortement mobilisé par les travaux préparatoires liés au projet de création d'un Musée des Sports sur le site « Rout Lëns », conformément à l'accord de coalition du gouvernement.
- Constitution et entretien des collections et archives historiques : les travaux de tri, d'inventaire et d'organisation des objets et documents conservés dans les archives du ministère des Sports à Contern se sont poursuivis. Ces activités constituent une base essentielle pour la réalisation future d'expositions et de projets de valorisation.
- Décoration et aménagement des espaces internes : mise en valeur du patrimoine sportif à travers la présentation d'objets et l'exposition de visuels (photos et affiches) dans les espaces du ministère.

DIVISION

COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

La division « Communication et Événementiel » du ministère regroupe, au sein d'une même entité, les missions liées à la communication interne et externe ainsi qu'à l'organisation et à la mise en œuvre d'événements internes et externes.

COMMUNICATION

Par son volet Communication, la division assure au quotidien la coordination et la mise en œuvre des actions de communication internes et externes du ministère. Elle prend en charge les relations presse, la communication digitale (réseaux sociaux, sites internet et intranet, newsletter), la rédaction de contenus stratégiques (notes, discours, etc.), la production de supports visuels ainsi que l'appui et le conseil en communication. À ce titre, le service accompagne l'ensemble des départements et divisions dans la valorisation de leurs projets, en définissant des stratégies de communication adaptées à chaque thématique et en assurant leur déploiement.

En 2025, parmi les projets majeurs portés par le service figure la conception du dossier de candidature pour le Grand Départ du Tour de France, ainsi que l'organisation de la remise officielle de ce dossier, qui s'est tenue le 8 octobre en présence de M. Christian Prudhomme, directeur du Tour de France (ASO), du Grand-Duc Henri et du Premier ministre, Luc Frieden. Élaboré en étroite collaboration avec d'anciens coureurs du Tour de France, la division « Patrimoine sportif » du ministère des Sports et des experts luxembourgeois du cyclisme, ce projet emblématique a mobilisé une approche transversale visant à mettre en valeur l'expertise nationale, l'héritage sportif et le positionnement international du Luxembourg dans le domaine du cyclisme.

ÉVÉNEMENTIEL

Le volet Événementiel s'inscrit dans la mission générale du ministère des Sports en matière de sensibilisation, d'incitation et de coordination dans le domaine de l'activité physique et du sport, essentiellement pratiqués à des fins non compétitives, telle que définie à l'article 5 de la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport.

Comme les années précédentes, le ministère des Sports a abordé cette mission à travers une double approche. D'un côté, il conçoit et met en œuvre des initiatives propres en poursuivant un rôle d'organisateur-animateur d'un certain nombre d'actions et de projets sur le terrain, et ce également en collaboration avec d'autres instances nationales ou locales et avec des partenaires du mouvement sportif. D'un autre côté, il soutient diverses initiatives pour autant qu'elles aient pour objet de promouvoir l'idée de la pratique des activités physiques et sportives pour tous.

BREVET SPORTIF NATIONAL

Le brevet sportif national a pour objectif de promouvoir la pratique régulière du sport dans tous les domaines à partir de l'âge de 10 ans.

Le brevet est décerné à l'issue de la réussite à un ensemble d'épreuves sportives à accomplir au cours d'une même année civile. Les épreuves varient selon l'âge des participants et sont réparties en quatre disciplines : le cyclisme, l'athlétisme, la natation et l'endurance. Pour chaque discipline, des performances minimales sont définies par les dispositions du règlement grand-ducal du 3 février 2002 portant détermination et organisation des brevets sportifs nationaux.

Le brevet comprend trois niveaux, attribués en fonction du nombre total de points obtenus dans les différentes épreuves : l'insigne en bronze, l'insigne en argent et l'insigne en or.

En 2025, le brevet sportif national a enregistré une participation totale de 1.509 personnes. Parmi celles-ci, 865 participants ont réussi les épreuves dans l'un des trois niveaux. En détail, 454 insignes en or, 305 insignes en argent et 106 insignes en bronze ont été décernés.

WIBBEL AN DRIBBEL

Le Wibbel an Dribbel a été organisé pour la première fois en 1991 dans le but de susciter et de renforcer la motivation des enfants à pratiquer une activité sportive, de leur faire découvrir de nouvelles disciplines et de faciliter la transition entre le sport scolaire et le sport organisé.

En 2025, l'événement a connu sa 33e édition et a marqué une étape importante dans son développement avec une organisation pour la première fois sur trois sites distincts, permettant d'augmenter significativement les capacités d'accueil et d'améliorer la couverture géographique.

L'événement s'est déroulé :

- à la Coque du 7 au 11 juillet 2025 ;
- pour la première fois à Dudelange, au Centre sportif René Hartmann, également du 7 au 11 juillet 2025 ;
- à Ettelbruck, au Hall omnisports Frankie Hansen, pour la troisième édition consécutive, les 9, 10, 11 et 14 juillet 2025.

Au total, 2.216 enfants issus de 143 classes du cycle 2.2. de l'enseignement fondamental ont participé à l'édition 2025 du Wibbel an Dribbel.

NUIT DU SPORT

Depuis son lancement en 2009, la Nuit du Sport s'est imposée comme une action nationale de promotion sportive dans le domaine du « sport pour tous ». Elle est organisée sous le double patronage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du ministère des Sports. Chaque commune participante assume l'organisation de son propre programme d'activités, dans le respect du cadre et des objectifs définis au niveau national.

Les objectifs poursuivis par la Nuit du Sport consistent notamment à encourager la pratique de l'activité physique et sportive, à faire découvrir des disciplines sportives variées, à favoriser l'accès au sport pour tous les publics et à renforcer les échanges et la cohésion sociale au niveau local.

En 2025, la 16e édition de la Nuit du Sport s'est tenue le 14 juin 2025 et a confirmé l'ancrage national de l'initiative. 49 communes ont participé à cette édition, mobilisant un large réseau d'acteurs locaux et associatifs. Au total, environ 22.000 participants ont pris part aux différentes activités proposées à travers le pays.

La Nuit du Sport s'est déroulée dans les communes suivantes :

Beckerich, Bertrange, Bettembourg, Bissen, Boulaide, Bous-Waldbredimus, Clervaux, Colmar-Berg, Contern, Dudelange, Echternach, Esch-sur-Alzette, Esch-sur-Sûre, Fischbach, Flaxweiler, Frisange, Grevenmacher, Helperknapp, Hesperange, Kayl, Kehlen, Koerich, Kopstal, Lac de la Haute-Sûre, Larochette, Leudelange, Lorentzweiler, Luxembourg, Mamer, Manternach, Mersch, Mertzig, Mondercange, Mondorf-les-Bains, Niederanven, Nommern, Pétange, Préizerdaul, Rambrouch, Roeser, Rumelange, Schiffflange, Schuttrange, Stadtbredimus, Steinsel, Strassen, Wiltz, Winseler et Wormeldange.

SPORTKOMPAS

Le projet SportKompas est un outil d'orientation sportive destiné aux enfants, visant à les accompagner dans la découverte d'une pratique sportive adaptée à leurs aptitudes physiques et à leurs préférences personnelles. Il s'appuie sur une approche scientifique combinant des tests moteurs et un questionnaire d'intérêts, permettant d'orienter chaque enfant vers des disciplines sportives correspondant à son profil individuel.

Sur le plan méthodologique, le SportKompas repose sur une base scientifique éprouvée. Le dispositif a été développé en Belgique à partir de travaux de recherche menés par le centre Victoris, rattaché à l'Université de Gand, en collaboration avec les autorités sportives flamandes. Il combine des tests moteurs standardisés (« I do ») et un questionnaire d'intérêts (« I like »), permettant d'établir un profil individuel intégrant à la fois les capacités physiques et les préférences personnelles des enfants.

Cette approche fondée sur des données probantes vise à proposer une orientation sportive adaptée, favorisant une pratique durable et motivante. Dans le cadre du projet pilote au Luxembourg, cette méthodologie a été mise en œuvre en étroite collaboration avec le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, garantissant l'ancrage pédagogique et la cohérence avec le système scolaire luxembourgeois.

Cette initiative vise à encourager les citoyens européens à pratiquer une activité physique et sportive, quels que soient leur âge, leur statut social ou leur niveau de pratique.

Au total, 82 enfants issus de 6 classes des cycles 3.1 et 3.2 de la Ville de Differdange ont participé au projet pilote. Les tests physiques se sont déroulés au Centre sportif Woier, chaque séance étant planifiée sur une durée d'environ une heure par classe. Le projet s'est articulé autour de deux volets complémentaires :

- « I do », comprenant une série de tests moteurs visant à évaluer différentes compétences physiques ;
- « I like », un questionnaire permettant d'identifier les préférences sportives des élèves.

À l'issue de la participation, chaque élève a reçu un diplôme personnalisé mettant en évidence ses points forts sportifs ainsi qu'une sélection de disciplines recommandées, établie sur base des résultats des tests et du questionnaire.

SEMAINE EUROPÉENNE DU SPORT (EUROPEAN WEEK OF SPORTS)

L'une des mesures du plan d'action de l'Commission européenne dans le domaine du sport est la Semaine européenne du sport (European Week of Sport – EWoS), organisée chaque année du 23 au 30 septembre sous le slogan #BeActive. Cette initiative vise à encourager les citoyens européens à pratiquer une activité physique et sportive, quels que soient leur âge, leur statut social ou leur niveau de pratique. Le Grand-Duché de Luxembourg participe activement à cette initiative depuis 2015.

Dans ce cadre, le ministère des Sports coordonne, au niveau national, différentes actions s'inscrivant dans la Semaine européenne du sport. L'événement phare au Luxembourg est habituellement le #BeActive Day, qui offre au grand public l'opportunité de découvrir une large palette d'activités sportives proposées par des fédérations, des clubs sportifs, des communes et d'autres associations à but non lucratif.

En 2025, le #BeActive Day, prévu le 27 septembre 2025 au parc de Hesperange, a toutefois dû être annulé à très court terme en raison de conditions météorologiques exceptionnelles, marquées par de fortes intempéries et des inondations.

Malgré l'annulation du #BeActive Day, le #BeActive Clip Contest a néanmoins pu être organisé en 2025. Ce concours s'adresse aux maisons relais et foyers de jour agréés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière.

En 2025, 13 structures ont participé au concours, impliquant au total 115 enfants dans la réalisation des vidéos. Les structures participantes ont réalisé des vidéos mettant en scène une chorégraphie sur le titre Love Myself Again de l'artiste Edsun. L'ensemble des vidéos a été soumis à un vote en ligne, à l'issue duquel les trois vidéos ayant recueilli le plus grand nombre de votes ont été récompensées.



Les vidéos réalisées par les enfants sont accessibles sur le site officiel du programme #BeActive

BEWEEGUNGSdag (anciennement « Clever Move dag »)

En 2025, la journée d'action « Clever Move » a été renommée Beweegungsday, afin de refléter l'évolution du concept pédagogique porté par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT). Le Beweegungsday s'est tenu le 4 juin 2025 à l'Institut national des sports (INS), dans le cadre de la National Beweegungswoch, organisée du 2 au 6 juin 2025 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le Beweegungsday s'adressait aux classes des cycles 3 et 4 de l'enseignement fondamental. Il avait pour objectif de promouvoir l'activité physique et le mouvement auprès des élèves, en leur proposant une journée sportive structurée, axée sur la participation active, la diversité des disciplines et le plaisir de bouger.

L'événement a été organisé sur le site de l'INS, en collaboration avec le SCRIPT. Au total, 25 ateliers sportifs différents ont été proposés. Chaque classe a participé à cinq ateliers, organisés selon un système de rotation, complétés par une courte séance de yoga, permettant d'intégrer un moment de retour au calme dans le programme de la journée.

Environ 400 élèves ont participé au Beweegungsday 2025, organisé selon un programme commun assurant un déroulement fluide de la journée.

ASTRONAUT FOR A DAY

Astronaut for a Day, organisé en 2025 pour la deuxième édition, est une initiative portée par la Luxembourg Space Agency (LSA) visant à promouvoir les métiers du spatial auprès des jeunes scolarisés au Luxembourg. Le projet prend la forme d'un concours national, inspiré des procédures de sélection des astronautes, et repose sur un parcours composé de différentes stations proposant des tests logiques, cognitifs et physiques. À l'issue du concours, les lauréats ont la possibilité de participer à un vol parabolique, leur permettant de faire l'expérience de l'apesanteur.

En 2025, le ministère des Sports a contribué à la mise en œuvre de l'une des stations du concours, organisée sur le site de l'Institut national des sports (INS), en appui à l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS). Cette station était dédiée aux tests d'aptitude physique, encadrés par des professionnels, et visait à sensibiliser les participants à l'importance de la condition physique et du mouvement dans l'exercice de certaines professions, dont celle d'astronaute. Environ 100 jeunes ont participé aux épreuves organisées sur le site de l'INS dans le cadre de cette étape du concours.

L'édition 2025 de l'initiative Astronaut for a Day a suscité un large intérêt à l'échelle nationale, avec la participation de jeunes issus de nombreux établissements scolaires du pays.

JOURNÉE D'ORIENTATION

Le ministère des Sports a participé à la Journée d'orientation du 15 mars 2025, organisée au European Convention Center Luxembourg (ECCL) par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Cette Journée d'orientation s'inscrit dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et vise à accompagner les nouveaux arrivants au Luxembourg en leur fournissant des informations pratiques sur les institutions, les services publics et la vie associative du pays. L'événement rassemble traditionnellement plusieurs centaines de participants et réunit de nombreux acteurs institutionnels et associatifs.

Dans ce cadre, le ministère des Sports a tenu un stand d'information consacré à la présentation de l'offre sportive au Luxembourg.

ASCENSION AU TRÔNE

Dans le cadre des célébrations officielles liées à l'Ascension au trône, et plus particulièrement de l'événement « Dem Grand-Duc seng féierlech Tournée », organisé le 4 octobre 2025, le ministère des Sports a contribué à une intervention symbolique mettant en valeur le sport et le mouvement dans l'espace public.

Cette participation a pris la forme de la Tram « A Beweegung », deuxième tram du cortège, lors de son passage sur la Roud Bréck. La contribution du ministère des Sports s'est inscrite dans le concept global défini par les organisateurs, en collaboration avec les partenaires impliqués.



DÉPARTEMENT GESTION DES PROJETS ET DES PROCESSUS

En 2025, le département « Gestion des projets et des processus » a joué un rôle central dans l'accompagnement des projets stratégiques et opérationnels du ministère des Sports. Il a assuré l'analyse et la structuration des nouvelles demandes de projets, préparé les documents de cadrage nécessaires à leur lancement et soutenu les équipes métiers dans la définition des objectifs, des livrables et de la planification.

Tout au long de l'année, le département a coordonné et animé les équipes projet, organisé les réunions de travail, suivi l'avancement des dossiers et assuré un reporting régulier auprès de la hiérarchie et des parties prenantes.

Les sections ci-après présentent les principaux projets de l'année 2025 pour lesquels le département a assuré un rôle de coordination et d'accompagnement :

LA RÉFORME DU SUBSIDE « QUALITÉ+ »

La réforme, qui vise à renforcer la cohérence, la traçabilité et l'efficacité du dispositif d'aides afin d'optimiser son impact sur le développement organisationnel des clubs et la qualité de leur encadrement, a connu une avancée significative, marquée par l'élaboration progressive de l'avant-projet de loi, un travail approfondi de concertation avec le COSL et les acteurs concernés sur les modalités de fonctionnement des futurs subsides, ainsi que par l'engagement des premières démarches avec le CTIE en vue du développement de plusieurs solutions informatiques dédiées.

CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « INITIATIVE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DU SPORT » (IPESS)

Le projet, qui vise à doter le secteur du sport d'un outil institutionnel pérenne destiné à soutenir la professionnalisation des métiers du sport et le développement de l'emploi au sein des fédérations, des clubs et d'autres acteurs, a constitué un jalon structurant avec le dépôt du projet de loi relatif à la création de l'établissement. Cette dynamique s'est poursuivie à travers l'élaboration progressive du cadre fonctionnel et opérationnel de l'établissement, portée par l'organisation de plusieurs groupes de travail associant les parties prenantes concernées.

ÉLABORATION DE GUIDES DE CONCEPTION POUR LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le projet, qui vise à définir un cadre de référence clair pour la planification et la conception des infrastructures sportives à destination des maîtres d'ouvrage, a abouti à l'élaboration de guides de conception pour diverses infrastructures sportives. Ces guides, analysés, enrichis et validés par

En 2025, le département « Gestion des projets et des processus » a joué un rôle central dans l'accompagnement des projets stratégiques et opérationnels du ministère des Sports.

un comité technique réunissant des experts du secteur, garantiront la cohérence et la qualité des référentiels et visent à favoriser, à terme, la réalisation d'installations durables, accessibles et adaptées aux exigences fonctionnelles, techniques et environnementales des différentes disciplines.

ANALYSE NATIONALE BASÉE SUR LA MÉTHODE « SPORTS POLICY FACTORS LEADING TO INTERNATIONAL SPORTING SUCCESS » (SPLISS)

Le projet, qui a pour objectif d'appliquer, au niveau national, le cadre méthodologique international « SPLISS » afin d'analyser les politiques en matière de sport de haut niveau et d'identifier les facteurs contribuant à la performance sportive, repose sur une approche scientifique et comparative déployée sur une durée de 18 mois. Il constitue un outil d'aide à la décision destiné à soutenir l'élaboration et l'optimisation des stratégies nationales en faveur du sport d'élite. Les travaux menés en collaboration avec les acteurs du secteur se sont concentrés, à ce stade, sur la définition du cadre d'analyse et l'adaptation de la méthodologie au contexte luxembourgeois.

PROGRAMME POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE SPORT

Le projet vise à accompagner les acteurs du secteur du sport dans la prise en compte des enjeux d'égalité des genres et de participation inclusive au sein de leurs pratiques et de leur organisation. Dans une démarche complémentaire de sensibilisation, le département a également coordonné une exposition itinérante accompagnée d'une campagne de communication, intitulée « From Passion to Purpose : Celebrating Women in Sports », présentée à la Coque et dans plusieurs communes.



DÉPARTEMENT RELATIONS AVEC LE SECTEUR COMMUNAL

Le département « Relations avec le secteur communal » constitue l'interlocuteur principal du ministère des Sports auprès des communes et des syndicats de communes. Il assure un rôle central d'accompagnement, de coordination stratégique, de développement et de mise en œuvre opérationnelle de la politique sportive dans le domaine communal.

Le département est structuré en trois divisions :

- la division « Développement des infrastructures communales »
- la division « Centres nationaux »
- la division « Meng Gemeng lieft Sport »

L'année 2025 a été marquée notamment par :

- la mise en œuvre progressive de la stratégie « Meng Gemeng lieft Sport », avec le coordinateur sportif comme pilier central ;
- les travaux préparatoires relatifs à la une nouvelle loi concernant le subventionnement des infrastructures sportives.

Par ailleurs, des efforts soutenus ont été déployés afin d'améliorer la qualité du service, d'optimiser les processus internes et d'accroître la réactivité du département.

Les membres du département contribuent également à la préparation des réponses aux questions parlementaires et des discours relevant de leur domaine de compétence. Ils sont, en outre, chargés de la conception des circulaires destinées au secteur communal.

Le département « Relations avec le secteur communal » constitue l'interlocuteur principal du ministère des Sports auprès des communes et des syndicats de communes.

DIVISION DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

La division joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux infrastructures sportives communales.

Elle assure la coordination et le suivi des plans quinquennaux relatifs au subventionnement des infrastructures sportives dans le respect du cadre légal et des principes de bonne gouvernance.

En complément, la division a poursuivi l'optimisation des outils informatiques (SAPS/SIGI) ainsi que le renforcement de la documentation des projets. Elle a également assuré la préparation de notes dans le cadre des inaugurations, la collecte et la valorisation de bonnes pratiques, et a contribué aux travaux liés à l'élaboration de la nouvelle loi et du nouveau mode de subventionnement concernant les infrastructures sportives.

Deux recensements menés auprès du secteur communal ont permis de collecter des informations sur les infrastructures sportives en vue d'un meilleur pilotage et de l'initiation de la mise à jour de la base de données y afférente.

SUBVENTIONS POUR INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le 12^e programme quinquennal d'infrastructures sportives, en vigueur du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, est doté d'une enveloppe de 135 millions d'euros alimentant le Fonds d'équipement sportif national. En complément à ce montant, la loi budgétaire fixe annuellement des dotations supplémentaires alimentant ledit Fonds pour subventionner les zones de motricité dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants d'une superficie d'au moins 100 mètres carrés et les projets de réalisation et de rénovation d'infrastructures sportives ne répondant pas au seuil de grande envergure, à savoir 2 millions HTVA.

À ce stade, dans le cadre de la première liste publiée en 2024, un montant d'environ 95 millions d'euros a été engagé pour 28 projets de grande envergure.

Une seconde liste, en cours de publication, comprendra six projets de grande envergure supplémentaires. La commission interdépartementale s'est réunie en octobre 2025 et a examiné quatre projets de grande envergure régionaux voire nationaux.



En 2025, un travail ciblé et structuré a permis de renforcer significativement la réactivité du service, ainsi :

- Pour 133 projets des demandes de décompte — qu’il s’agisse de tranches intermédiaires ou du décompte final — ont été traitées
- 124 projets ont pu être clôturés intégralement
- Au total, un montant de 55.973.009,16 € a été liquidé, réparti comme suit :
 - 9.025,00 € dans le cadre du 9^e plan quinquennal
 - 1.918.600,00 € dans le cadre du 10^e plan quinquennal
 - 16.734.859,12 € dans le cadre du 11^e plan quinquennal
 - 37.310.525,04 € dans le cadre du 12^e plan quinquennal

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Dans le cadre de l’exercice budgétaire 2025, un montant s’élevant à 100.000 € a été destiné aux fédérations et sociétés sportives dans l’intérêt de l’aménagement et de l’amélioration d’installations sportives.

Au cours de l’exercice 2025, le ministère des Sports a examiné douze demandes de subvention au titre de l’article budgétaire concerné. À l’issue de cette analyse, onze dossiers ont reçu un avis favorable, permettant l’engagement de la totalité de l’enveloppe budgétaire et témoignant de l’engagement du ministère en faveur du développement des activités sportives. Dans ce contexte, il convient de souligner que certaines demandes ont été reportées à l’année 2026 en raison des limites budgétaires.

Participation étatique pour les frais de l’année 2025

Centre National	Nom du bénéficiaire	2025
Stade de Luxembourg	Admin. Communale Luxembourg	1.533.961,77 €
Centre national des Sports de Glace	Admin. Communale Luxembourg	46.250,00 €
Centre national des Arts Martiaux	Admin. Communale Strassen	174.783,57 €
Centre national de Tir à l’Arc	Admin. Communale Strassen	21.410,45 €
Centre national de Gymnastique	Sispolo	67.888,56 €
Centre de formation national de football	Federation Luxembourgeoise de Football	50.000,00 €
Centre national de Golf	International Golf & Leisure SA	15.695,00 €
Centre national de Parachutisme	Fed. Aéronautique Luxembourgeoise	10.000,00 €
Centre national Escrime	LGL	14.250,84 €
Centre national de Squash	CK Sport Center	21.847,40 €
Centre national de Boules et Pétanque	Fed. Lux. Boules et Petanque	26.641,78 €
Somme		1.956.087,59 €

DIVISION
CENTRES NATIONAUX

La division « Centres nationaux » assure la coordination et le suivi des centres nationaux et des projets y relatifs.

Les centres nationaux sont des infrastructures sportives dédiées prioritairement aux fédérations sportives. Répartis sur l’ensemble du territoire, ils sont gérés par les fédérations sportives, administrations communales ou autres acteurs et contribuent au développement des différentes disciplines sportives.

PARTICIPATION ÉTATIQUE
POUR L’ANNÉE 2025

La participation étatique dans le cadre des centres nationaux est répartie sur deux articles budgétaires :

- 18.00.33.018 Participation aux frais de fonctionnement des installions sportives mises à disposition des fédérations
- 18.00.43.000 Participation aux frais de fonctionnement des installations sportives des communes et des syndicats intercommunaux

Les décomptes pour l’année 2025 étant toujours en cours, le tableau et les montants restent provisoires.

Par ailleurs, plusieurs décomptes relatifs à l’année 2024 ont été clôturés au cours de l’exercice budgétaire 2025.

Participation étatique pour l’année 2024 – clôture en 2025

Centre National	Nom du bénéficiaire	
Stade de Luxembourg	Admin. Communale Luxembourg	260.397,05 €
Centre national de Golf	International Golf & Leisure SA	98.618,67 €
Centre national de Boules et Pétanque	Fed. Lux. Boules et Petanque	3.351,71 €
Somme		362.367,43 €

DIVISION
MENG GEMENG LIEFT SPORT

La division « Meng Gemeng liefst Sport » assure la coordination de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie « Meng Gemeng liefst Sport » et de son pilier central, du coordinateur sportif communal.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF
DE LA STRATÉGIE « MENG GEMENG
LIEFT SPORT »

Dans le prolongement des travaux engagés en 2024, l’année 2025 a été marquée par la mise en œuvre concrète et le développement progressif de la stratégie « Meng Gemeng liefst Sport » (MGLS).

Le 27 février 2025 a marqué une étape importante avec la première cérémonie officielle de signature de la Charte et de la Convention « Meng Gemeng liefst Sport », organisée au Stade de Luxembourg.

À cette occasion, 15 communes ont formalisé leur engagement. Au cours de l’année, de nouvelles communes ont rejoint la démarche, portant à 30 le nombre total de communes engagées à la fin de l’année 2025, dont 12 impliquées via deux syndicats et deux regroupements de communes.

L’évolution du nombre de coordinateurs sportifs a suivi cette progression avec un léger décalage temporel, lié au délai accordé aux communes pour procéder au recrutement après la signature de la convention. Ainsi, 17 coordinateurs sportifs étaient en activité à la fin de l’année 2025.

L’année 2025 a également été marquée par le renforcement de la mise en réseau et de l’accompagnement des acteurs communaux.

Dans ce contexte de l’accompagnement du secteur communal, 48 réunions ont eu lieu.

Le rendez-vous annuel du réseau « Meng Gemeng liefst Sport » s’est tenu le 11 décembre 2025 à Cents, en présence de plus de 50 représentants issus d’environ 36 communes. À cette occasion, le programme de formation des coordinateurs sportifs a été officiellement présenté et lancé.

En 2025, la participation financière du ministère des Sports aux frais liés aux coordinateurs sportifs, via l’article budgétaire 18.00.43.001, s’est élevée à 997.717,90 €.

SOUTIEN AUX PROJETS
COMMUNAUX VISANT À
DÉVELOPPER LE SPORT ET
L’ACTIVITÉ PHYSIQUE AU NIVEAU
COMMUNAL

En 2025, deux appels à projets spécifiquement destinés au secteur communal ont été lancés dans le cadre de la stratégie « Meng Gemeng liefst Sport ».

Ces appels visaient à soutenir la mise en œuvre de projets communaux durables favorisant l’activité physique et sportive, en cohérence avec les principes de la Charte, notamment en matière de durabilité, d’accessibilité, d’inclusion et d’ancrage local.



Au total, neuf projets communaux ont bénéficié d'un soutien financier du ministère des Sports, contribuant concrètement au développement et à la diversification de l'offre locale d'activité physique et sportive.

PROJETS DE MOTRICITÉ POUR ENFANTS ET JEUNES AU NIVEAU COMMUNAL

- Au fil des dernières années, plusieurs projets de motricité à destination des enfants et des jeunes, soutenus par le ministère des Sports, se sont développés au Luxembourg en étroite collaboration avec les communes.
- Les projets visent avant tout le plaisir de bouger, le développement des compétences motrices de base et la création d'une relation positive et durable avec l'activité physique :
- Multisport Monnerech, MuMo (commune de Mondercange) ;
- Jonglënster gutt drop (commune de Junglinster) ;
- Fit Kanner Miersch (commune de Mersch) ;
- Hesper beweegt sech (commune de Hesperange).
- En 2025, une démarche d'évaluation interne de ces projets a été engagée. Celle-ci n'ayant pu être finalisée au cours de l'année, elle se poursuivra en 2026. Dans ce cadre, quatre réunions d'évaluation ont été organisées avec les responsables des projets.
- La participation financière du ministère des Sports s'élève à 250.962,17 €. Les décomptes pour l'année 2025 étant toujours en cours, ce montant demeure provisoire.



À la suite de la réorganisation interne intervenue mi-2025, le département « Relations avec le mouvement sportif » constitue l'interlocuteur central du mouvement sportif organisé, à savoir les fédérations sportives et leurs clubs affiliés, ainsi que leur organe central, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL).

Le département assure des missions d'accompagnement, de coordination stratégique, de développement et de mise en œuvre opérationnelle de la politique sportive de l'État dans le domaine du sport organisé.

Ces missions s'exercent à travers deux divisions :

- la division Fédérations sportives et clubs affiliés ;
- la division médico-sportive.

L'année 2025 a notamment été marquée par des adaptations organisationnelles et procédurales visant à améliorer les processus internes, tant en matière de gestion des subsides destinés au mouvement sportif que dans le fonctionnement du dispositif médico-sportif.

DIVISION
FÉDÉRATIONS SPORTIVES
ET CLUBS AFFILIÉS

Dans le cadre des relations avec les fédérations sportives et leurs clubs affiliés, une approche davantage centrée sur les usagers a été progressivement mise en place afin de répondre de manière plus ciblée aux besoins exprimés par les acteurs du mouvement sportif.

Cette évolution s'est traduite par un accompagnement renforcé, une clarification des procédures et une attention accrue portée à la lisibilité des dispositifs existants.

LES AIDES FINANCIÈRES ET LES
SUBSIDES AUX FÉDÉRATIONS
SPORTIVES AGRÉÉES ET AUX CLUBS
SPORTIFS AFFILIÉS

Les fonds directement versés aux fédérations sportives agréées, aux clubs sportifs affiliés et au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois augmentent en 2025 de 16.844.053,31 € à 21.340.200,59 €, soit une augmentation de 26,69 % par rapport à l'année précédente.

Les crédits de 2025 ont été répartis comme suit :

Tableau concernant les fonds budgétaires versés aux fédérations en 2025

Fédérations	Fonctionnement fédéral	Total subsides extra ordinaires	Stages centres de form. concepts féd., HN-JT Section des Sp. Armée	Subside pour personnel adm. et technique	Total aides fédérations	Total des crédits
Aéronautisme	15.490,00 €	10.350,00 €	-	18.500,00 €	44.340,00 €	0,28 %
Arts martiaux	12.081,00 €	2.900,00 €	5.300,00 €	111.232,93 €	131.513,93 €	0,82 %
Athlétisme	49.396,00 €	103.300,00 €	174.522,72 €	933.828,61 €	1.261.047,33 €	7,89 %
Automobilisme	6.738,00 €	30.000,00 €	14.000,00 €	32.985,00 €	83.723,00 €	0,52 %
Aviron	1.483,00 €	-	5.300,00 €	-	6.783,00 €	0,04 %
Badminton	31.638,00 €	34.250,00 €	172.522,72 €	637.252,93 €	875.663,65 €	5,48 %
Baseball	1.410,00 €	-	5.300,00 €	-	6.710,00 €	0,04 %
Basketball	76.644,00 €	60.000,00 €	204.465,27 €	817.932,23 €	1.159.041,50 €	7,26 %
Billard	6.201,00 €	14.400,00 €	5.300,00 €	7.862,50 €	33.763,50 €	0,21 %
Boules et pétanque	5.651,00 €	-	5.300,00 €	4.462,50 €	15.413,50 €	0,10 %
Boxe	8.778,00 €	-	12.228,00 €	-	21.006,00 €	0,13 %
Canoë-Kayak	11.852,00 €	600,00 €	5.300,00 €	-	17.752,00 €	0,11 %
Cricket	2.765,00 €	-	-	-	2.765,00 €	0,02 %
Cyclisme	39.852,00 €	82.550,00 €	163.897,83 €	698.683,03 €	984.982,86 €	6,17 %

Fédérations	Fonctionnement fédéral	Total subsides extra ordinaires	Stages centres de form. concepts féd., HN-JT Section des Sp. Armée	Subside pour personnel adm. et technique	Total aides fédérations	Total des crédits
Danse	1.848,00 €	-	5.300,00 €	-	7.148,00 €	0,04 %
Darts	3.168,00 €	-	5.300,00 €	-	8.468,00 €	0,05 %
Echecs	6.200,00 €	36.150,00 €	14.000,00 €	28.514,36 €	84.864,36 €	0,53 %
Equitation	14.268,00 €	7.400,00 €	50.000,00 €	102.123,81 €	173.791,81 €	1,09 %
Escalade/alpinisme	11.382,00 €	2.350,00 €	15.000,00 €	149.020,73 €	177.752,73 €	1,11 %
Escrime	12.725,00 €	5.400,00 €	75.469,50 €	82.103,34 €	175.697,84 €	1,10 %
Field Sports	5.651,00 €	-	5.300,00 €	5.011,43 €	15.962,43 €	0,10 %
Football	65.906,00 €	79.800,00 €	74.250,00 €	452.250,00 €	672.206,00 €	4,21 %
American football	740,00 €	-	5.300,00 €	-	6.040,00 €	0,04 %
Golf	5.181,00 €	14.450,00 €	15.000,00 €	77.788,71 €	112.419,71 €	0,70 %
Gymnastique	50.630,00 €	94.910,00 €	130.693,31 €	513.989,68 €	790.222,99 €	4,95 %
Haltérophilie/ powerli	11.852,00 €	21.050,00 €	14.000,00 €	24.223,26 €	71.125,26 €	0,45 %
Handball	50.214,00 €	103.300,00 €	160.948,00 €	660.578,10 €	975.040,10 €	6,10 %
Hockey sur gazon	1.745,00 €	23.400,00 €	5.300,00 €	48.451,16 €	78.896,16 €	0,49 %
Hockey sur glace	5.114,00 €	-	14.000,00 €	43.333,33 €	62.447,33 €	0,39 %
Indiaca	2.027,00 €	30.000,00 €	5.300,00 €	763,98 €	38.090,98 €	0,24 %
Judo	16.780,00 €	8.700,00 €	178.369,53 €	530.479,30 €	734.328,83 €	4,60 %
Karaté	26.175,00 €	30.900,00 €	104.000,00 €	372.370,30 €	533.445,30 €	3,34 %
Kickersport	1.208,00 €	-	14.000,00 €	-	474.538,38 €	2,97 %
Marche populaire	6.067,00 €	-	-	49.260,69 €	55.327,69 €	0,35 %
Moto-cyclisme	6.067,00 €	-	5.300,00 €	26.250,00 €	37.617,00 €	0,24 %
Natation/sauvetage	47.664,00 €	74.000,00 €	110.500,00 €	449.423,91 €	681.587,91 €	4,27 %
Pêche sportive	7.745,00 €	11.500,00 €	-	50.852,48 €	70.097,48 €	0,44 %
Quilles	10.510,00 €	-	14.000,00 €	29.507,50 €	54.017,50 €	0,34 %
Rugby	18.456,00 €	69.700,00 €	42.000,00 €	119.419,13 €	249.575,13 €	1,56 %
Skate	4.040,00 €	-	5.300,00 €	-	9.340,00 €	0,06 %
Ski	8.215,00 €	8.300,00 €	64.114,96 €	55.303,67 €	135.933,63 €	0,85 %
Ski nautique/wake-b	5.933,00 €	-	-	9.660,22 €	15.593,22 €	0,10 %
Special Olympics	11.718,00 €	27.700,00 €	-	153.743,56 €	193.161,56 €	1,21 %
Sports de glace	12.456,00 €	20.250,00 €	6.300,00 €	21.263,57 €	60.269,57 €	0,38 %
Sport paralympique	14.685,00 €	8.400,00 €	-	365.574,16 €	388.659,16 €	2,43 %
Sports santé	1.490,00 €	-	-	-	1.490,00 €	0,01 %
Sports sub-aquat.	6.671,00 €	-	-	38.045,18 €	44.716,18 €	0,28 %

Fédérations	Fonctionnement fédéral	Total subsides extra ordinaires	Stages centres de form. concepts féd., HN-JT Section des Sp. Armée	Subside pour personnel adm. et technique	Total aides fédérations	Total des crédits
Squash	5.250,00 €	5.750,00 €	19.542,62 €	74.705,51 €	105.248,13 €	0,66 %
Taekwondo	12 080,00 €	16 000,00 €	15 000,00 €	132 866,58 €	175 946,58 €	1,10 %
Tennis	58.966,00 €	122.300,00 €	124.704,99 €	504.394,55 €	810.365,54 €	5,07 %
Tennis de table	75.396,00 €	52.050,00 €	228.297,60 €	769.752,82 €	1.125.496,42 €	7,05 %
Tir à l'arc	17.369,00 €	40.050,00 €	70.000,00 €	88.590,40 €	216.009,40 €	1,35 %
Tir aux armes sport.	18.846,00 €	8.000,00 €	5.300,00 €	83.037,26 €	115.183,26 €	0,72 %
Triathlon	20.410,00 €	43.700,00 €	160.806,45 €	549.089,26 €	774.005,71 €	4,84 %
Voile	4.980,00 €	-	5.300,00 €	-	10.280,00 €	0,06 %
Volleyball	46.308,00 €	140.550,00 €	114.500,00 €	507.104,39 €	808.462,39 €	5,06 %
Total	984.115,00 €	1.444.410,00 €	2.655.933,50 €	10.431.586,06 €	15.975.374,94 €	100 %

NATION BRANDING

Le sport constitue l'un des domaines contribuant à la stratégie de « Nation Branding » du Luxembourg, portée par la marque « Luxembourg – Let's make it happen ».

Le présent bilan 2025 s'inscrit dans la continuité des travaux méthodologiques menés antérieurement et propose un état des lieux opérationnel des actions mises en œuvre au cours de l'année écoulée. Celles-ci s'articulent autour de trois axes principaux : les athlètes, les événements sportifs et les fédérations sportives.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des partenariats existants et par une consolidation progressive des dispositifs mis en place. Les actions soutenues ont concerné tant des initiatives individuelles que collectives, avec pour objectif d'assurer une présence cohérente de la marque nationale dans différents contextes sportifs, au niveau national et international, dans le respect des cadres contractuels en vigueur.

En 2025, un montant total de 922.000 € a été consacré à des actions de Nation Branding liées au sport, ce qui représente une évolution de +9 % par rapport à l'année 2024.

Titre tableau

Catégorie	Crédits 2024	Crédits 2025	Évolution
Athlètes	154.000 €	114.000 €	-26 %
Événements	443.000 €	562.500 €	+27 %
Fédérations	245.500 €	245.500 €	0 %
Total	842.500 €	922.000 €	+9 %



CONGÉ SPORTIF

L’octroi du congé sportif est régi par les dispositions de la loi du 21 juillet 2023.

BILAN GLOBAL 2025

Pour l’année 2025, 1.218 bénéficiaires ont introduit des demandes de congé sportif.

Au total, 6.840,5 jours de congé sportif ont été accordés. Le coût provisoire correspondant à ces jours s’élève à 763.950,12 €.

CONGÉ SPORTIF COMPÉTITION ET PRÉPARATION

Peuvent bénéficier du congé sportif pour la préparation et la participation à des compétitions internationales officielles les sportifs et sportives, leurs accompagnateurs, les cadres techniques, ainsi que les juges et arbitres.

Au niveau des fédérations sportives, 685 bénéficiaires ont introduit des demandes de congé sportif. 5.016 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 588.582,34 €.

Au niveau des clubs affiliés à une fédération, 193 bénéficiaires ont introduit des demandes. 836,5 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 94.208,32 €.

CONGÉ SPORTIF FORMATIONS

Le congé sportif pour formations est accordé aux participants à des formations organisées par l’INAPS.

Au niveau des fédérations sportives, 118 bénéficiaires ont introduit des demandes de congé sportif. 342,5 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 30.262,49 €.

Au niveau des clubs affiliés à une fédération, 1 bénéficiaire a introduit une demande. 4 jours ont été accordés.

CONGÉ SPORTIF ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES

Peuvent bénéficier du congé sportif pour l’organisation de manifestations sportives internationales au Grand-Duché de Luxembourg les personnes bénévoles désignées par une fédération sportive, un club affilié, le COSL ou le LPC.

Le nombre maximal de jours pouvant être accordés est fixé à 50 jours par fédération et à 10 jours par club affilié par année.

Au niveau des fédérations sportives, 78 bénéficiaires ont introduit des demandes de congé sportif. 227,5 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 30.219,30 €.

Au niveau des clubs affiliés à une fédération, 28 bénéficiaires ont introduit des demandes. 78 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 5.538,16 €.

CONGÉ SPORTIF TRAVAIL ADMINISTRATIF

Le congé sportif pour travaux administratifs peut être accordé aux cadres administratifs et aux membres des organes d’administration d’une fédération sportive agréée, d’un club affilié, du COSL ou du LPC. Il vise à permettre l’exercice des tâches de gestion courante ainsi que la participation à des réunions et formations internationales.

Le nombre maximal de jours accordés par année est déterminé en fonction du nombre de licences de compétition de la fédération ou du club affilié concerné.

Au niveau des fédérations sportives, 44 bénéficiaires ont introduit des demandes de congé sportif. 146 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 9 851,44 €.

Au niveau des clubs affiliés à une fédération, 71 bénéficiaires ont introduit des demandes. 190 jours ont été accordés, pour un coût provisoire de 5 288,07 €.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les montants indiqués correspondent aux coûts provisoires liés aux jours de congé sportif déjà accordés.

À la date de rédaction du présent rapport, l’ensemble des remboursements n’a pas encore été liquidé, certaines demandes de remboursement n’ayant pas encore été introduites ou étant toujours en cours de traitement. Le coût final sera arrêté après la clôture complète des dossiers concernés et pourra être supérieur aux montants provisoires présentés.

Les jours de congé sportif accordés aux cadres techniques, ainsi qu’aux juges et arbitres, incluent également ceux liés à la participation à des formations à caractère international.

DIVISION MÉDICO-SPORTIVE

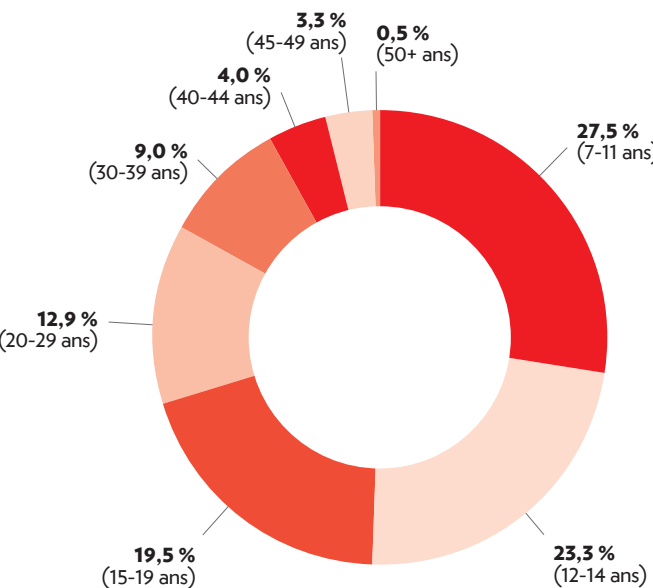
CONTRÔLE MÉDICAL DES SPORTIFS LICENCIÉS PRATIQUANT UN SPORT DE COMPÉTITION

Conformément à la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport, la division médico-sportive est chargée d’assurer, pour le compte de l’État, l’organisation et la coordination des examens médico-sportifs, réalisés dans les centres médico-sportifs, ainsi que des cabinets médicaux agréés, en vue de garantir l’aptitude médicale à la pratique sportive, notamment pour la délivrance des licences de membres actifs et pour les disciplines ou activités requérant une aptitude particulière.

En 2025, les consultations médico-sportives ont été organisées durant 12 mois sans interruption. Au total, 16.226 sportifs ont été examinés et 6.929 électrocardiogrammes de repos ont été réalisés. Parmi ces sportifs examinés, pour 43 % des sportifs cela fut leur premier examen médico-sportif. Le graphique ci-dessous illustre la répartition selon tranche d’âge. A noter que 12.778 examens médico-sportifs, soit environ 75 % ont été réalisés dans les centres médico-sportifs gérés par l’Etat tandis que les 3941 examens médico-sportifs restants ont été réalisés dans les cabinets médicaux avec agrément du ministère des sports.

L’Etat compte sept centres médico-sportifs régionaux dans lesquels se relayent 36 médecins et 27 secrétaires, ainsi que dans 11 cabinets médicaux (14 médecins, dont 2 consultent aussi dans un des centres médico-sportifs gérés par l’Etat) agréés. Une seule inaptitude à la boxe en compétition (autres sports possibles) a été prononcée en 2025, sans que la commission de recours n’ait été saisie dans les suites.

Répartition selon tranche d’âge



Par ailleurs, la Division médico-sportive a créé 547 numéros d’identification nationale pour des sportifs venant pratiquer du sport en compétition au Grand-Duché de Luxembourg et n’ayant pas d’adresse légale au Luxembourg.

La prise de rendez-vous reste centralisée au ministère des Sports pour les centres médico-sportifs régionaux uniquement. Les rendez-vous dans les cabinets médicaux agréés se font en contactant directement le cabinet en question. Pour rappel, depuis mi-2024, la prise de rendez-vous dans les centres médico-sportifs ainsi que dans certains cabinets médicaux se fait via Guichet.lu. Cette digitalisation a permis de diminuer le volume d’appels téléphoniques et de courriels traité par les agents de l’Etat en charge de ces tâches au sein de la Division médico-sportive.

EXAMEN MÉDICAL DES SPORTIFS D’ÉLITE

L’examen des sportifs d’élite consiste en un examen médical général et orthopédique, ainsi qu’en un certain nombre d’examens complémentaires médicaux, ou encore des tests fonctionnels à visée scientifique et sportive.

65 sportifs d’élite ont bénéficié d’un examen médico-sportif approfondi à la Clinique du sport à Eich en 2025. La gestion des comptes-rendus médicaux de synthèse et des aptitudes au sport en compétition reste assurée par la Division médico-sportive.

CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER (CHL)

La convention conclue entre le Centre hospitalier de Luxembourg (CHL) et le ministère des Sports vise à garantir un encadrement médico-sportif spécialisé au bénéfice des élèves du Sportlycée et des sportifs intégrés dans les centres de formation, en assurant le suivi médical, paramédical et kinésithérapeutique nécessaire, ainsi que la réalisation des examens médico-sportifs obligatoires lorsque requis.



BASE NAUTIQUE LULTZHAUSEN

ACTIVITÉS

Au sein de la base nautique de Lultzhausen, gérée par le Service national de la jeunesse (SNJ), en étroite collaboration avec le ministère des Sports, l'équipe pédagogique *Sport erliewen* offre des activités d'initiation au sport et à l'activité physique. Des stages d'initiation ont été organisés dans les disciplines canoë, géocaching, kayak, stand up paddling, voile, vélo tout-terrain, course d'orientation, radeau, escalade ainsi que des activités dans le domaine du sport urbain.

Au total, l'équipe a encadré 790 groupes, comprenant 12.128 participants, lors des différentes activités de l'année 2025.

À ces activités régulières s'ajoute la régates Sailing schools, en partenariat avec le Groupe luxembourgeois de croisières et de régates, avec 174 participants, dont 58 skipper et co-skipper.

FORMATIONS

En collaboration avec l'Institut nationale de l'activité physique et des sports (INAPS), onze formations de spécialisation et cinq entraînements de rafraîchissement pour animateurs spécialisés dans les disciplines vélo-tout-terrain, escalade en salle, sports nautiques et sports urbains ont attiré 142 participants.

L'équipe *Sport erliewen* a également proposé quatre formations continues pour le personnel de maisons relais (63 participants).

PROJETS & ÉVÉNEMENTS

Le SNJ a organisé la 16^e édition de la Nuit du sport, avec la participation de 49 communes et d'autres acteurs, proposant plus de 150 disciplines sportives différentes. Cette édition a attiré pas moins de 22 000 participants.

La troisième porte ouverte de la base nautique de Lultzhausen a été organisée le 14 juin 2025.

Après une semaine pilote en mars 2025, le programme GoodFoodLoop, qui combine des ateliers sportifs, de relaxation et d'alimentation, a été déployé sur une durée de huit semaines dans six sites différents pour l'année scolaire 2025-2026. En 2025, un total de 48 groupes de jeunes ont pu bénéficier de cette nouvelle offre sur 17 jours, représentant au total 1 395 participants.

Un nouvel événement, intitulé « Summer Challenge », a été organisé les 03 et 24 juillet 2025 à Diekirch et a rassemblé 160 participants. Il s'agissait d'un événement sportif et récréatif structuré autour de différentes épreuves, visant à promouvoir l'activité physique, la coopération et la participation collective. La manifestation mettait également l'accent sur le bien-être, le plaisir de l'activité physique et la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine.



COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF LUXEMBOURGEOIS (COSL)

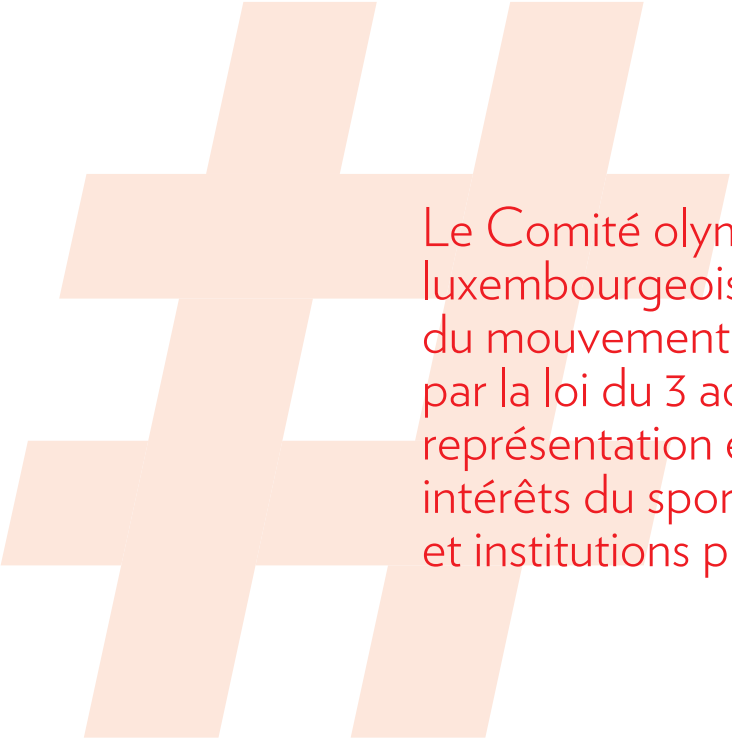
Le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) est institué par l'article 2 de la loi modifiée du sport du 3 août 2005 en tant qu'organe central du mouvement sportif. Constitué en association sans but lucratif il regroupe l'ensemble des fédérations nationales régissant un sport de compétition, des associations de sport de loisir, des groupements multisports et des organisations à vocation sportive de caractère nationale. Il assure les intérêts du sport auprès des pouvoirs et des institutions officiels, publics et privés.

Les membres du COSL sont aujourd'hui au nombre de 64 et incluent les fédérations olympiques représentant un sport olympique, les fédérations nationales sportives représentant un sport non olympique des sports et d'autres fédérations multisports, affinitaires ou scolaires.

Une collaboration étroite et constructive en faveur du mouvement sportif luxembourgeois s'est poursuivie en 2025 entre le COSL et le ministère des sports notamment par des échanges réguliers sur des dossiers d'actualités. Ainsi le ministre de Sports a rencontré en 2025, 6 fois les responsables du COSL en réunion bilatérale.

Outre cet échange régulier le ministère contribue à travers des moyens budgétaires à la réalisation des objectifs du COSL en le dotant annuellement d'une aide financière dont le montant est fixé au budget correspondant à l'année en question et ceci sur base d'une convention de collaboration conclue en date du 28 août 2023.

Pour l'année, 2025 la participation financière en question s'est élevée à 1.462.129 euros. S'y ajoute un subside pour l'animation et l'appui du sport-loisir de 7.800 euros de même qu'un subside pour la promotion de l'image de marque à hauteur de 50.000 euros



Le Comité olympique et sportif luxembourgeois, organe central du mouvement sportif institué par la loi du 3 août 2005, assure la représentation et la défense des intérêts du sport auprès des pouvoirs et institutions publics et privés.

LUXEMBOURG INSTITUTE FOR HIGH PERFORMANCE IN SPORTS



Le Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) a pour objet le développement du sport de haut niveau et l'optimisation des ressources et services destinés aux sportifs de haut niveau licenciés au Grand-Duché de Luxembourg et agréés par le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) respectivement le Luxembourg Paralympic Committee (LPC).

L'OBJECTIF ET LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de son objectif prioritaire, à savoir la promotion de la performance sportive tout en protégeant la santé physique et mentale des sportifs accompagnés, le LIHPS soutient les sportifs de haut niveau dans les domaines suivants :

- Biomécanique
- Conseil en double carrière
- Conseil en nutrition du sport
- Diagnostic de la performance
- Kinésithérapie du sport
- Médecine du sport
- Mise à disposition de technologies d'entraînement
- Préparation physique
- Prévention des blessures
- Psychologie du sport
- Retour au sport

Le LIHPS propose ses services spécialisés aux sportifs de haut niveau par différents canaux. D'une part, il fournit directement ces prestations, soit par l'intermédiaire de son propre personnel, soit en collaboration avec des experts intervenant sur la base d'honoraires. D'autre part, il s'appuie sur les ressources et les infrastructures de ses trois piliers forts : le Centre Médical Olympique Luxembourgeois (CMOL) au Centre Hospitalier de Luxembourg, le High Performance Training & Recovery Center (HPTRC) à la Coque, et la SportFabrik à Differdange, en intégrant l'expertise scientifique du Luxembourg Institute of Research in Orthopedics, Sports Medicine and Science (LIROMS).

LES STATISTIQUES

En 2025, le LIHPS a accompagné des sportifs relevant de différents cadres et dispositifs, certains appartenant à plusieurs catégories :

- 38 sportifs du cadre élite du COSL
- 54 sportifs du cadre promotion du COSL
- 2 sportifs du cadre élite du LPC
- 5 sportifs du cadre promotion du LPC
- 2 sportifs du cadre fédéral du LPC
- 27 sportifs de la section des sports d'élite de l'armée (SSEA)
- 1 sportif en phase de reconversion à la suite de sa sortie de la SSEA

- 104 sportifs des équipes nationales seniors des sports collectifs
- 60 sportifs dans des mesures de développement fédérales des sports individuels
- 85 sportifs dans des mesures de développement fédérales des sports collectifs

Au total, 356 sportifs issus de 30 sports différents ont bénéficié d'un ou de plusieurs services du LIHPS. Les sports les plus représentés étaient le football (112), le cyclisme (55), le rugby (38), le basketball (31), l'athlétisme (17), le tennis de table (14), le triathlon (12), la natation (11), le judo (8), le tir à l'arc (6), le karaté (5) et le badminton (5).

LES SERVICES

Les services du LIHPS s'organisent autour de trois pôles, couvrant les dimensions clés du parcours de l'athlète de haut niveau et fonctionnant de manière intégrée et interdisciplinaire autour de celui-ci : le pôle Performance, le pôle Prévention et Retour au sport, et le pôle Double carrière.

LE PÔLE PERFORMANCE

Le pôle Performance regroupe un large éventail d'activités et de services. Outre la poursuite qualitative et le développement continu d'activités existantes et bien établies, telles que la préparation physique, la biomécanique, la mise à disposition de technologies d'entraînement, le diagnostic de la performance physiologique et le coaching mental, l'année 2025 a été marquée par plusieurs nouvelles évolutions au sein du pôle Performance, parmi lesquelles :

- Le conseil en physiologie de l'effort a été renforcé notamment au niveau des conseils et d'interventions liés aux facteurs de stress environnementaux tels que la chaleur et l'hypoxie. Initialement centré sur les sports d'endurance, ce service a vu son public cible s'élargir de manière significative grâce à l'introduction de nouvelles méthodes d'entraînement, telles que les sprints répétés en hypoxie.
- Dans les sports collectifs, un nouveau projet a été mis en place pour le rugby, avec la réalisation d'une première batterie de tests incluant des évaluations d'endurance.
- Un projet pluridisciplinaire avec la FSCL, consacré à l'optimisation aérodynamique en contre-la-montre, a été lancé. L'acquisition de capteurs spécifiques et la mise en place de protocoles structurés de collecte et d'analyse des données ont permis de développer un nouveau domaine d'expertise et d'ouvrir la voie à de nouvelles approches d'optimisation de la performance en cyclisme, notamment à travers le développement d'une combinaison utilisée lors des



Championnats d'Europe en relais mixte et l'optimisation de la position sur le vélo de contre-la-montre de certains cyclistes luxembourgeois. Dans ce cadre, le LIHPS a accompagné plusieurs déplacements au vélodrome de Zolder ainsi qu'une visite dans une soufflerie spécialisée.

- Depuis sa création, le LIHPS assurait les prestations en nutrition sportive par l'intermédiaire d'expertes externes. En 2025, une étape structurante a été franchie avec l'engagement à temps partiel d'une diététicienne spécialisée en nutrition du sport. Cette évolution a également marqué le début du développement d'une stratégie visant une utilisation sécurisée, raisonnée et efficace des compléments nutritionnels.
- En tant que centre de haut niveau, le LIHPS génère et exploite un volume croissant de données issues de l'entraînement, des tests et du monitoring des athlètes. Afin d'en assurer une structuration, une analyse et une valorisation cohérentes, sécurisées et scientifiquement rigoureuses au service de l'ensemble des pôles d'activité, une data scientist a été intégrée au sein du pôle Performance.

LE PÔLE PRÉVENTION ET RETOUR AU SPORT

En 2025, le nombre d'athlètes ayant bénéficié d'une prise en charge dans le cadre d'un processus de retour au sport a augmenté de manière notable par rapport aux années précédentes. Parallèlement, des tests physiques ont été réalisés avec plusieurs sports d'équipe dans une optique de performance et de prévention. Les experts en prévention des blessures et en retour au sport ont contribué à la planification des évaluations, à la sélection des tests en fonction des facteurs de risque, à leur mise en œuvre ainsi qu'à l'analyse des résultats. Les conclusions issues de ces évaluations permettent d'orienter les recommandations individuelles et collectives en matière de prévention des blessures.

L'année 2025 peut être considérée comme une année de développement, marquée par plusieurs évolutions structurelles ayant eu un impact direct et concret sur les activités du pôle Prévention et retour au sport :

- Le renforcement de l'équipe, avec l'intégration d'un expert supplémentaire en prévention et retour au sport, a contribué à la poursuite du développement et à la structuration des activités dans ce domaine.
- La mise en œuvre opérationnelle des mesures de récupération, rendue possible grâce à l'engagement d'un agent de soutien aux sportifs en 2024. Ces mesures, planifiées par les experts en prévention et retour au sport, peuvent désormais être appliquées de manière plus systématique, tant en contexte préventif que dans le cadre du retour au sport.

- Le développement des compétences en analyse de données, via l'accès à une expertise en data science, constituant un levier important pour la surveillance des blessures et le monitoring des athlètes.
- L'intégration du Retour au sport dans le cadre de troubles psychologiques a marqué une étape importante en 2025. En étroite collaboration avec la cellule psychologique du LIHPS, l'expert en prévention et retour au sport assure la coordination du processus ainsi que la mise en place d'un cadre d'entraînement adapté en phase subaiguë, tandis que la validation des différentes étapes relève du spécialiste médical.

LE PÔLE DOUBLE CARRIÈRE

En 2025, le LIHPS a poursuivi son engagement auprès des sportifs de haut niveau en les accompagnant dans la gestion de leur double carrière. Cet accompagnement individualisé vise à leur permettre de concilier les exigences sportives avec leurs projets académiques ou professionnels, tout en les soutenant dans la construction de leur projet de vie.

Les demandes de suivi adressées au service Double carrière du LIHPS ont principalement porté sur trois thématiques : l'orientation et le suivi des études et des formations, les démarches d'accès à la SSEA, ainsi que la planification de l'après-carrière sportive.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse relative au dispositif de double carrière pour les élèves de l'enseignement secondaire, le LIHPS et le Sportlycée ont, en étroite collaboration, accompagné les élèves-sportifs. À cet égard, 20 d'entre eux ont présenté les épreuves finales du baccalauréat en 2025, avec un taux de réussite de 100 %.

Parmi les faits marquants de l'année, il convient également de souligner qu'en collaboration avec l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) à Paris, la responsable du pôle Double carrière a entamé une formation approfondie « Accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau ». Cette formation vise à former des experts capables de piloter le double projet, sportif et professionnel, des sportifs de haut niveau. Notons, dans ce contexte, que la responsable du pôle Double carrière est déjà, à ce jour, la seule personne au Luxembourg spécifiquement formée à l'accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau.

LES PILIERS

LE CENTRE MÉDICAL OLYMPIQUE LUXEMBOURGEOIS

Outre une excellente collaboration entre le CMOL et le LIHPS, qui a permis d'assurer tout au long de l'année un accompagnement médical et kinésithérapeutique de grande qualité des sportifs de haut niveau, l'année 2025 a été marquée par plusieurs initiatives visant à renforcer encore la coordination quotidienne entre les deux partenaires :

- La participation systématique d'une kinésithérapeute du CMOL aux réunions de coordination du LIHPS a favorisé des échanges plus fluides entre les intervenants et une meilleure cohérence des prises en charge.
- Treize réunions LIHPS-CMOL se sont tenues à la Clinique d'Eich du CHL, réunissant les experts en prévention et retour au sport du LIHPS, une kinésithérapeute du CMOL ainsi que le médecin responsable du CMOL. Ces rencontres ont principalement porté sur le suivi des athlètes blessés accompagnés par le LIHPS et sur la discussion de projets spécifiques.

LA SPORTFABRIK

Au cours du premier semestre 2025, le principal défi a continué à résider dans l'exploitation la plus efficace possible du laboratoire temporaire situé au premier étage de la SportFabrik, après que le laboratoire principal, implanté au sous-sol, a subi des dommages à la suite d'une inondation survenue à l'été 2023.

Le second semestre a été marqué par les travaux de réparation, achevés avec succès au cours du dernier trimestre de l'année. Malgré ces contraintes, l'année 2025 a pu être menée à bien et l'ensemble des tests de base ainsi que des évaluations de retour au sport ont pu être réalisés conformément à la planification.

Un enjeu majeur pour l'année 2026 consistera désormais, en étroite collaboration avec le partenaire LIROMS, à reprendre et à poursuivre les projets et coopérations interrompus par l'indisponibilité temporaire du laboratoire principal, tant dans le domaine du sport de haut niveau que de la recherche scientifique. La remise à disposition complète de la SportFabrik à la fin de l'année 2025 a toutefois déjà permis de rétablir l'ensemble des possibilités de testing, qu'il s'agisse des tests spécifiques aux disciplines, du testing de base annuel réalisé pour chaque sportif de haut niveau, des évaluations de retour au sport ou des évaluations préventives ciblées.

LE HIGH PERFORMANCE TRAINING & RECOVERY CENTER

À la suite d'un investissement du LIHPS réalisé à la fin de l'année 2024, de nouveaux équipements ont été mis en service en 2025 dans la salle de préparation physique du HPTRC. Ces équipements ont élargi les possibilités d'intervention et amélioré le suivi du développement fonctionnel des sportifs de haut niveau, notamment grâce à des évaluations régulières et à une meilleure traçabilité des données. Ils contribuent ainsi à maintenir le HPTRC en phase avec les évolutions internationales du sport de haut niveau et bénéficient tant au pôle Performance qu'au pôle Prévention et Retour au sport.

Par ailleurs, le recrutement par le LIHPS d'un agent de soutien aux sportifs en 2024, puis d'une diététicienne du sport en 2025, permet désormais une exploitation optimale du Recovery Center du HPTRC. Dans ce cadre, l'offre de produits alimentaires disponibles au Recovery Center a été élargie, avec l'introduction d'un volet éducatif comprenant des recettes et des infographies mises à disposition des athlètes, favorisant leur autonomie alimentaire et l'optimisation de la récupération.

Le Recovery Center occupe désormais une place importante dans le soutien au sport de haut niveau au Luxembourg, en contribuant de manière structurée et innovante à l'optimisation de la performance, à la prévention des blessures et à l'accompagnement du retour au sport.

ÉVÈNEMENTS

Après une année 2024 particulièrement intense, marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, l'année 2025 a été consacrée au développement et au renforcement de l'expertise et des prestations de service du LIHPS. Dans ce contexte, il est néanmoins resté essentiel de préserver des temps dédiés aux échanges nationaux et internationaux. Au-delà d'une présence, en tant que participants ou intervenants, lors de nombreux congrès, certaines manifestations ont plus particulièrement marqué l'année 2025 pour le LIHPS :

TEAM LËTZEBUERG CAMP

Comme avant les Jeux Olympiques de Paris, le LIHPS a de nouveau été fortement impliqué dans l'organisation du « Team Lëtzebuerg Camp » du COSL à la Coque. Lors du dernier week-end des vacances de la Toussaint, six membres du personnel du LIHPS ont assuré quatre présentations plénières et onze ateliers pour environ quarante athlètes et entraîneurs.

COLLOQUES

En 2025, le LIHPS a organisé deux colloques dans le cadre de l'Académie Luxembourgeoise de Médecine, de Kinésithérapie et des Sciences du Sport :

- « Roundtable biomechanics in sports », présenté par Tiago Neto, PhD, Paul Gette, BA, et Charles Funk, MSc, le 26 février 2025 ;
- « Hypoxic training in elite athletes », présenté par Daniele Cardinale, PhD, le 29 avril 2025.

VISITES

Dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, des collaborateurs du LIHPS ont visité les centres de haute performance suivants :

- National Olympic Training Center Helsinki (Finlande)
- Ajinomoto National Training Center avec le Japan Institute of Sports Sciences (Japon)
- L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (France)

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION CONTINUE

En 2025, deux nouvelles collaboratrices ont rejoint l'équipe du LIHPS : une diététicienne spécialisée dans le domaine du sport et une scientifique du sport spécialisée en data science. Ces recrutements portent l'effectif total du LIHPS à 13 personnes au 31 décembre 2025, correspondant à 11,55 équivalents temps plein.

Notons que la formation continue constitue une priorité absolue dans le domaine de la haute performance, afin de garantir aux athlètes un accompagnement permanent de la plus haute qualité, fondé sur l'état le plus récent des connaissances scientifiques et des meilleures pratiques. Dans cette optique, chaque collaborateur du LIHPS intervenant auprès des sportifs a suivi au minimum deux actions de formation continue ou congrès au cours de l'année, et, pour nombre d'entre eux, un nombre sensiblement plus élevé.

CONVENTIONS ET AFFILIATIONS

En 2025, compte tenu de la qualité de la collaboration développée ces dernières années, le protocole d'accord existant avec l'INSEP a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2028.

Par ailleurs, le LIHPS est affilié à l'Association of Sport Performance Centers (ASPC), un réseau international regroupant actuellement 115 centres de haute performance à travers le monde.

FINANCEMENT

Dans le cadre de la convention existante entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et le LIHPS, qui définit entre autres le rôle de ce dernier en tant que gestionnaire sportif de la SportFabrik et du HPTRC, l'État a contribué à la réalisation des objectifs du LIHPS en 2025 par une participation financière de 1.750 000 €.

Les comptes annuels du LIHPS seront arrêtés par l'Assemblée générale, après avoir fait l'objet des contrôles et vérifications prévus par les dispositions légales applicables ainsi que par les statuts du LIHPS.

INSTITUT NATIONAL DES SPORTS (INS)

MISSIONS DE L'INS

Les missions de l'Institut National des Sports (INS) sont reprises dans la loi de 1988.

L'INS a les missions suivantes :

- assurer l'administration générale et l'entretien des installations de l'institut ;
- mettre ses infrastructures à disposition pour l'organisation des cours de formation dispensés par l'École nationale de l'éducation physique et des sports et pour l'entraînement et les stages des collectivités sportives ;
- héberger des stagiaires et des équipes représentatives nationales et étrangères.

Le cadre du personnel de l'INS comprend des fonctionnaires de différentes classes salariales conformément à la loi du 25 mars 2015 fixant le régime de traitement et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État. Ce cadre peut être complété par des stagiaires selon les besoins du service. L'administration peut également faire appel aux services d'employés de l'État, dans la mesure des moyens budgétaires disponibles. Par la loi du 21 décembre 2021, l'INS a obtenu le statut de service d'État à gestion séparée (SEGS), à compter du 1^{er} janvier 2022. En raison de ses missions, le travail quotidien de l'équipe de l'INS comprend une variété de tâches, notamment la surveillance et l'entretien des installations de l'INS et de ses sites affiliés, l'hébergement et la restauration des sportifs, ainsi que la gestion des installations sportives et du bâtiment principal.

Plus précisément :

- Gestion du personnel de l'INS ;
- Réservation des installations sportives de l'INS ;
- Réservation de l'hébergement et de la restauration ;
- Organisation de l'utilisation du bâtiment central, partagé par le ministère des Sports l'INS et l'INAPS (Institut national de l'activité physique et des sports) ;
- Exécution du budget alloué à l'INS ;
- Gestion des salles de réunion et des véhicules de service.

DOMAINE DE COMPÉTENCE DE L'INS

- Sur le site de Fetschenhof/Cents : Le bâtiment principal comprend les infrastructures dédiées à l'hébergement et la restauration, un hall multisports, un terrain de football synthétique, une piste d'athlétisme avec terrain de football (Centre national d'athlétisme), des terrains de beach-volley, un garage et un atelier mécanique. Le parc en dessous du terrain de beach-volley est subordonné à Servior op der Rhum, mais il est entretenu par l'INS. A part toutes ces infrastructures, il y a encore le fort Rubamprèz utilisé pour les sports de danse et l'aïkido, ainsi que le fort Rumigny occupé par l'asbl Frënn vun der Festungsgeschicht.
- Annexe Pulvermühle : Un bâtiment administratif, actuellement le siège de l'ALAD.
- Annexe Lultzhausen (base nautique).
- Annexe Liefrange (base nautique).
- Sportfabrik à Differdange (LIHPS et LIROMS).
- Centre national de tennis à Esch-Alzette.

ORGANISATION DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2025, l'équipe de l'INS se compose de 3 fonctionnaires, 6 employés de l'État, 1 fonctionnaire-artisan et 24 salariés de l'État. 3 salariés travaillant aux bases nautiques au lac de la Haute-Sûre sont temporairement détachés au SNJ par convention. De plus, 2 employés sont temporairement mis à disposition par la société LUXAIR dans le cadre d'un plan de maintien dans l'emploi.

Indépendamment de leur statut, une partie du personnel est responsable de la conciergerie, de l'entretien de l'environnement et des installations du site et des bâtiments, tandis que l'autre partie est responsable des activités liées à la restauration et à l'hébergement. Les fonctionnaires et employés de l'État se concentrent quant à eux sur les tâches administratives au sein de l'INS.



UTILISATION DES INFRASTRUCTURES

L'INS a enregistré un total de 5.383 nuitées pour les élèves de l'internat au cours de l'année scolaire 2024/2025. On comptait ainsi 48 élèves internes avec une moyenne d'âge de 15 ans.

Pendant les stages sportifs organisés en 2025, l'INS a également permis aux stagiaires et encadrants sportifs l'accès aux infrastructures d'hébergement. Un total de 527 nuitées a été enregistré pour ces derniers.

Concernant les repas pris sur le site, l'INS a proposé diverses formules de restauration selon le public cible.

Chiffres de l'INS pour 2025

Nuitées	Petits-déjeuners	Repas chauds
5.910	5.938	42.409

Durant l'année 2025, l'INS a mis à disposition aux différentes fédérations sportives, au Sportlycée ainsi qu'à l'INAPS, les infrastructures sportives comme suit :

Utilisation en heures/année

Salle	Entraînements	Stages	Cours de formation	Total
Hall sportif 1	1.440	248	540	2.228
Salle de gymnastique	2.388		25,5	2.413,5
Salle de judo	1.724	23	60	1.807
Salle de musculation	2.267		192	2.459
Terrain de football	2.084	56,5	10	2.150,5
Installation d'athlétisme	2.754,5		26	2.780,5
Terrain polyvalent	632	13	44	689
Terrain de beach-volley	184,5	60		244,5
Salle Rubamprèz	1.010,5		20	1.030,5
Hall multisports 2	1.244	368	296	1.908
Salle polyvalente	1.400	42	80	1.522
Totaux	17.128,5	810,5	1.293,5	19.232,5



LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES SPORTS

Le Conseil supérieur des sports, dans sa nouvelle composition, s'est réuni à trois reprises en 2025.

Lors de la première réunion du 11.2.2025, M. Ken Diederich a démissionné et est remplacé par M. Yves Picard, président de l'Association des Professeurs d'Education Physique (APEP) en tant que nouveau membre.

A l'ordre du jour figurent également les conclusions actualisées du groupe de travail « Sport de haut niveau/cadre de soutien éducatif et professionnel », permettant ainsi au nouveau membre de se familiariser avec le sujet.

L'instauration d'un nouveau groupe de travail sur l'arbitrage afin de trouver des solutions au manque accru de juges/arbitres, tant au niveau national qu'au niveau international, est également inscrit dans l'agenda du CSS. Il s'agit de motiver les jeunes, les adultes ainsi que les parents d'engendrer une telle carrière.

Lors de la deuxième réunion en date du 27.6.2025 sont présentées les premiers membres du groupe de travail arbitrage avec leur président Samy Picard. La composition définitive sera communiquée ultérieurement et un sondage auprès des fédérations est lancé afin de recueillir des données pertinentes.

Une campagne de la FLBB, laquelle a été élaborée dans ce sens et présentée aux membres, est également transposable à d'autres sports. L'intégration par l'INAPS dudit thème dans les formations pour entraîneurs et la signature d'une charte pour coachs est également jugé indispensable et d'autres voies d'action sont également retenues.

Le projet « carrière civile », lors d'une première présentation par ledit groupe de travail, a suscité de nombreuses questions pratiques. Le projet de carrière civile avance mais nécessite encore un travail approfondi, notamment en matière de gouvernance, de répartition des rôles et de cohérence avec les structures existantes. Il ne s'agit pas de remplacer ou de défaire le SSEA : les deux structures devront fonctionner en parallèle. La poursuite des travaux, l'élargissement du groupe de réflexion et la clarification des responsabilités constituent les prochaines étapes essentielles.

Le 16.2.2025, le Conseil supérieur s'est réuni : les groupes de travail « arbitrage » et « carrière civile » poursuivront leurs travaux.

En 2025, le Conseil supérieur des sports, dans sa nouvelle composition, a renforcé son action en lançant des travaux sur l'arbitrage et la carrière civile, afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux structurels du sport luxembourgeois.

INSTITUT NATIONAL DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DES SPORTS (INAPS)

Pendant presque un demi-siècle l'ENEPS (Ecole nationale de l'éducation physique et des sports), qui forme la base historique de l'INAPS (Institut national de l'activité physique et des sports), s'est consacrée, avec le mouvement sportif, à la mise en œuvre de la formation théorique et pratique, ainsi que de la certification par brevet ou brevet d'Etat des cadres techniques et administratifs des fédérations et clubs sportifs.

Un peu plus de deux ans après l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2023, de la loi portant création de l'INAPS, ce dernier a bien entamé son évolution vers le centre de compétences et de ressources dans le domaine de l'activité physique et des sports au Luxembourg. Son objectif est de contribuer au développement de la qualité de l'offre dans ce domaine et ce à travers toute la société et à tous les niveaux. Ceci est bien entendu toujours réalisé moyennant le développement continu de la formation des cadres techniques et administratifs, enseignants et éducateurs, le développement de concepts et de matériel didactique, pédagogique, scientifique et technique, mais également par ses missions axées sur le soutien et le conseil des acteurs et institutions ayant un impact considérable sur le vécu du sport et de l'activité physique au Luxembourg, comme les ministères, les administrations étatiques et communales, ainsi que les fédérations sportives agréées et clubs sportifs affiliés.

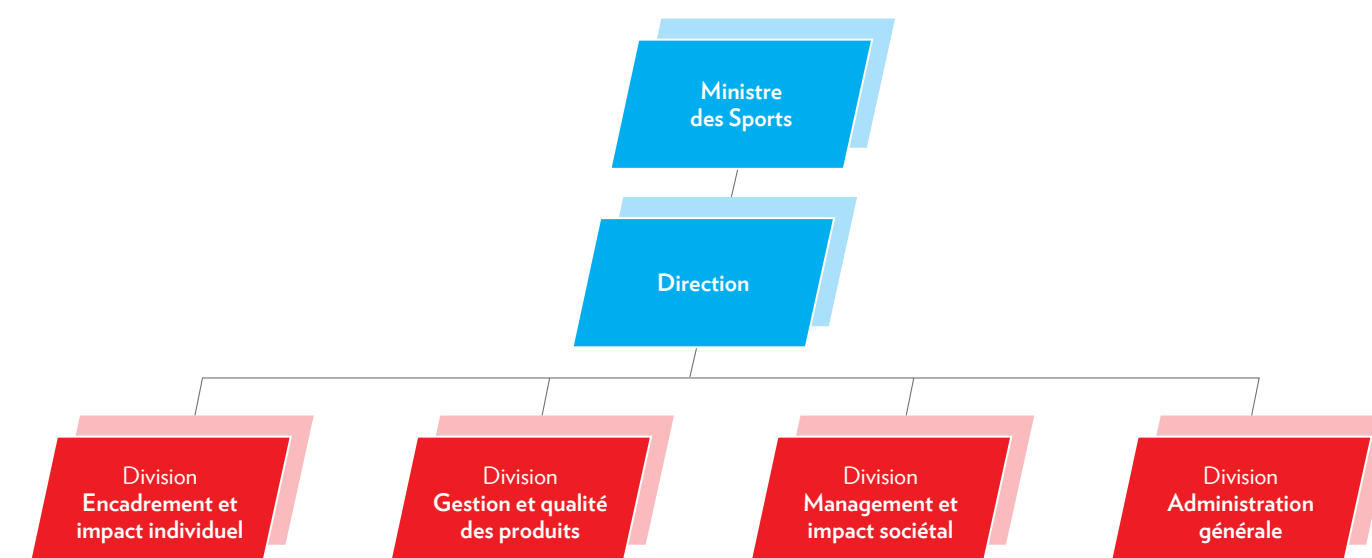
La mention répétée de l'INAPS dans l'accord de coalition 2023-2028 souligne le rôle prééminent et important de l'INAPS dans le secteur du sport et de l'activité physique et pose les

Deux ans après sa création, l'INAPS s'affirme comme centre national de compétences et de ressources au service du sport et de l'activité physique au Luxembourg.

bases pour l'évolution vers un centre de compétences et de ressources. L'INAPS conseille et soutient le Ministère des Sports dans la conception et la mise en œuvre de sa politique visant à créer un cadre propice pour le développement du sport et de l'activité physique à tous les niveaux, de développer les capacités organisationnelles du secteur et de contribuer ainsi à une population active et saine.

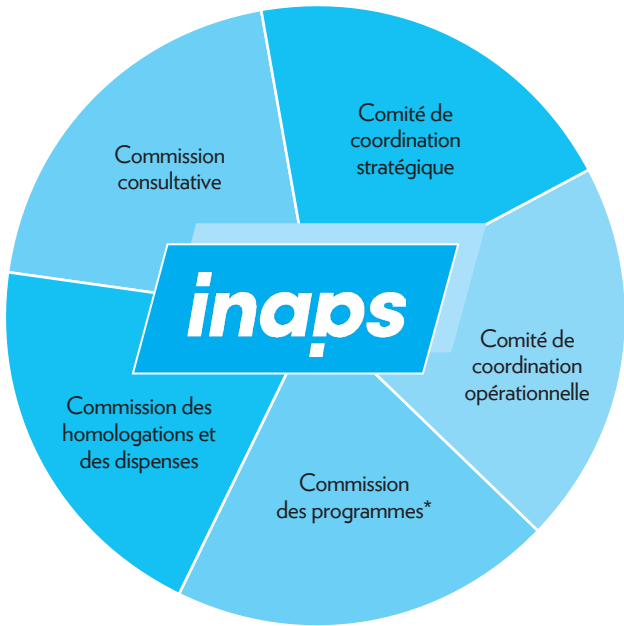
En 2025, l'INAPS a davantage évolué, au niveau des ressources humaines et financières, ainsi que de la structure, de l'organisation, des processus et outils de travail internes, afin de répondre aux attentes du secteur, qui sont de consolider les activités existantes et de développer des activités supplémentaires dans le cadre de ses missions.

L'ADMINISTRATION EN UN COUP D'ŒIL L'ORGANIGRAMME



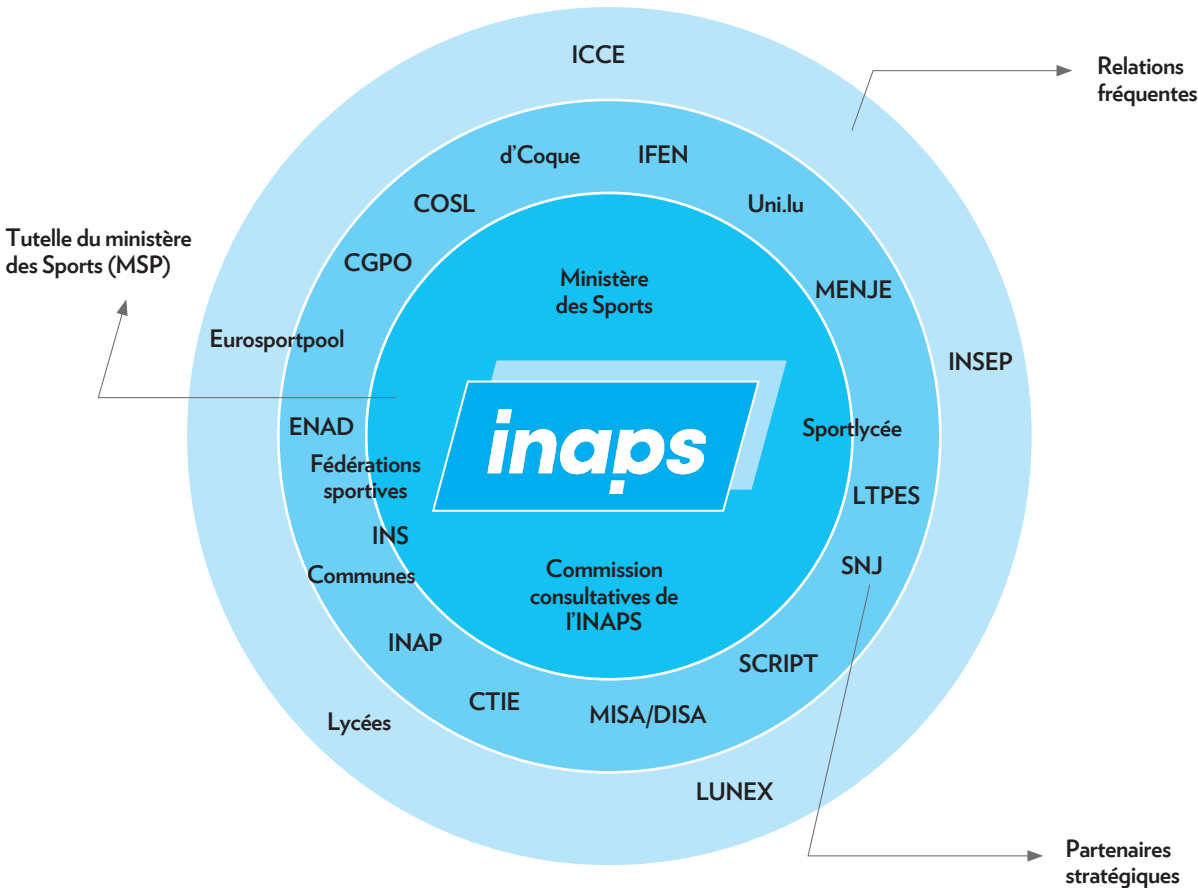


LES ORGANES ET COMMISSIONS



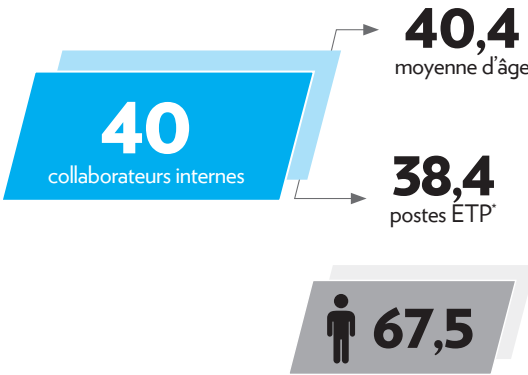
* 33 commissions des programmes en place en 2025

LES PARTIES PRENANTES

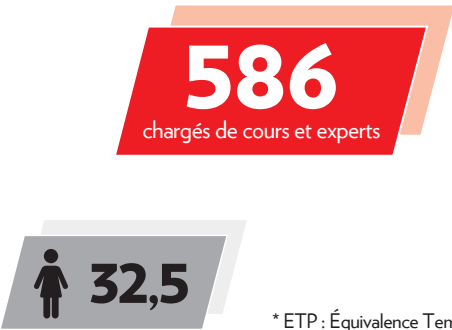


LES RESSOURCES HUMAINES

COLLABORATEURS INTERNES



COLLABORATEURS EXTERNES



* ETP : Équivalence Temps Plein

LES FORMATIONS

Formations	Proposées	Inscriptions
Formations initiales	30	513
Formations initiales juges et arbitres	22	390
Formations continues cadres techniques et administratifs	76	1.658
Formations continues secteur de l'éducation formelle	45	572
Formations continues secteur de l'éducation non formelle	5	61

LES CERTIFICATIONS

Certifications	
Brevets d'Etat (LUXQF3, LUXQF4, LUXQF5)	373
Homologations totales	247
Homologations partielles	31

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Réseaux sociaux	Followers
Facebook	2.957 + 4,8 %
Instagram	1.635 + 9,6 %
Linkedin	273 + 89,6 %

UNE ANNÉE 2025 MARQUÉE PAR L'ÉVOLUTION

LA DIRECTION

La direction assure la responsabilité globale et la coordination générale de l'INAPS. Elle assume la direction stratégique, tactique, opérationnelle et organisationnelle de l'INAPS. À cette fin, elle définit les priorités, pilote l'administration et la mise en œuvre du programme de travail, coordonne les divisions et veille à la qualité, à la cohérence et à la conformité des actions menées. Elle organise et met en œuvre la politique de communication interne et externe, elle assure le lien avec le Ministre des Sports, le Ministère de tutelle, ainsi que la représentation de l'INAPS auprès des parties prenantes. Elle est composée d'un directeur, de deux attachés à la direction et d'un assistant à la direction.

Le directeur est responsable de l'accomplissement des missions de l'INAPS. Selon l'article 6 de la loi du 29 juillet 2023 portant création de l'INAPS, « il est chargé d'assurer son fonctionnement sur les plans administratif, technique et pédagogique ».

Dans son rôle de centre de compétence et de ressources dans le domaine de l'activité physique et des sports, l'INAPS et notamment les membres de la direction, conseillent le Ministre des Sports et le soutiennent activement dans la planification stratégique et la mise en œuvre des objectifs de l'accord de coalition.

Le directeur de l'INAPS fait partie intégrante du bureau du Ministre et la direction assure une concertation étroite et une coordination continue des activités à travers un comité de coordination MSP/INAPS.

LA DIVISION ENCADREMENT ET IMPACT INDIVIDUEL

La division « Encadrement et impact individuel » a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles des différents acteurs du secteur du sport, notamment par le développement des compétences individuelles des cadres techniques.

À travers ses activités et services, tels que l'élaboration de concepts de développement à long terme des personnes actives, des athlètes et des entraîneurs, la conception et l'organisation de programmes de formation initiale et continue pour les cadres techniques, ainsi que la mise en œuvre de services d'accompagnement à destination de ce même public cible, la division contribue, en coopération avec ses parties prenantes internes et externes, à l'amélioration continue de la qualité des offres sportives et des activités physiques au Luxembourg.

Le développement des compétences des cadres techniques constitue une priorité centrale afin de garantir une offre sportive de qualité pour tous les publics.

Le développement continu et le renforcement des compétences des cadres techniques, des éducateurs et des enseignants dans le domaine de l'activité physique et sportive constituent une priorité centrale de la division. Cette approche vise à garantir la qualité de l'offre des activités physiques et sportives pour l'ensemble des groupes cibles au Luxembourg, indépendamment de l'âge, des prédispositions, du niveau de développement ou des objectifs des sportifs et des pratiquants.

Dans cette perspective, la division aspire à collecter et traiter des connaissances, notamment par un réseautage national et international, le lancement et la participation à des initiatives, projets et études et de l'analyse de nouvelles connaissances scientifiques et des tendances de développement de l'activité physique et du sport. Ces connaissances sont ensuite diffusées et générées à travers l'élaboration, la coordination et l'application de concepts relatifs à la pratique et au maintien de l'activité physique et des sports, la conception et le déploiement de programmes de formation et des services d'accompagnement destinés aux cadres techniques ainsi qu'aux juges et arbitres.

Enfin, le soutien et la consultance apportés aux fédérations sportives agréées — notamment par l'intermédiaire d'une trentaine de commissions des programmes — ainsi qu'aux autres acteurs du mouvement sportif et du secteur du sport et de l'activité physique, aux ministères et aux administrations étatiques et communales, pour des services et des thématiques relevant des sciences du sport et de l'entraînement, font également partie des missions de la division.

ÉLABORATION DE CONCEPTS

L'une des finalités de la cellule « Élaboration de concepts » est de développer, sur la base des connaissances collectées, traitées et générées par le réseautage ainsi que par la participation à des initiatives et études nationales et internationales, des concepts-cadres de développement à long terme des individus ainsi que des concepts relatifs à la pratique et au maintien de l'activité physique et des sports.

Ces concepts servent d'appui à la définition des métiers du secteur du sport et à la conception et à l'élaboration de matériel didactico-pédagogique, scientifique, digital et technique pour les services d'accompagnement et les formations des cadres techniques, et ce pour toutes les formes d'activité physique et sportive.

À titre d'exemple, notons la finalisation, la publication et la présentation en 2025 du concept-cadre « Long Term Coach Development » (ci-après LTCD), qui crée un cadre d'orientation uniforme dans lequel les entraîneurs, quel que soit leur public cible et leur lieu d'intervention, que ce soit dans des fédérations, des clubs, des communes ou des structures commerciales, bénéficient du soutien et de la reconnaissance qui correspondent à leur importante contribution au bien-être collectif.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

La cellule « Matériel didactique » développe, produit et acquiert, en vue de leur mise à disposition des commissions des programmes, du matériel didactico-pédagogique, scientifique, digital et technique pertinente pour le développement des compétences de l'ensemble des cadres techniques et des juges et arbitres.

Elle veille également au partage de matériel didactique et de connaissances, notamment via l'application LTAD LLS, à destination de l'ensemble de la population, dans l'objectif de garantir un développement continu de la qualité de l'offre des activités physiques et sportives au Luxembourg.

À titre d'exemple, la cellule assure, sur la base et à la demande d'un besoin identifié par une commission des programmes, l'élaboration de supports de cours tels que des scripts, des documents « coach-the-coach », des contenus e-learning ou encore diverses présentations utilisées par les chargés de cours dans le cadre de formations initiales ou continues destinées aux cadres techniques, juges et arbitres.

FORMATIONS ET DÉVELOPPEMENT

L'une des finalités de la cellule « Formations et développement » est la conceptualisation, l'élaboration, le développement continu, la promotion et le déploiement, à la demande et avec le concours du mouvement sportif et d'autres parties prenantes du secteur de l'activité physique et du sport au Luxembourg, de programmes de formation initiale et continue ainsi que de services d'accompagnement destinés aux cadres techniques, sur la base des principes LTAD et LTCD. Ces activités poursuivent une finalité commune, à savoir le renforcement des compétences des cadres techniques et, par conséquent, le développement des capacités organisationnelles des structures et organisations du mouvement sportif.

Dans cette perspective et à titre d'exemple, la cellule assure un soutien et une consultance continus auprès des fédérations sportives agréées, au sein d'une trentaine de commissions des programmes, notamment à travers la réalisation, sur demande et en concertation avec celles-ci, de diagnostics globaux de leur offre sportive (« assessment »). Ces diagnostics permettent d'identifier les leviers de développement, en particulier en matière de formation et d'accompagnement des cadres techniques ainsi que des juges et arbitres, et servent de base à l'analyse des besoins, au développement, au déploiement et à l'évaluation de programmes de formation et de services d'accompagnement, ainsi qu'à l'élaboration de concepts LTAD-LTCD spécifiques aux disciplines sportives concernées.

FORMATIONS EN COLLABORATION AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LE SECTEUR SOCIAL

La cellule « Formations en collaboration avec l'enseignement et le secteur social » a pour mission de contribuer à la conception, au développement et à l'organisation de formations visant le renforcement et la promotion des compétences pédagogiques en matière d'enseignement, d'animation et d'encadrement des offres d'activité physique et sportive.

Elle élabore, en coopération étroite notamment avec le Ministère de l'Éducation nationale, les acteurs de l'enseignement et le secteur social, des programmes de formations initiales et continues relevant tant de l'éducation formelle que non formelle. Ces formations s'adressent aux enseignants, éducateurs et autres professionnels responsables de l'encadrement d'enfants et d'adolescents dans des contextes scolaires, périscolaires et socio-éducatifs.

Les activités de la cellule poursuivent comme finalité le développement harmonieux de la motricité des enfants et des jeunes, ainsi que la promotion durable de l'activité physique, du mouvement et de modes de vie actifs dès le plus jeune âge. Elles s'inscrivent ainsi dans une approche transversale contribuant à la qualité de l'offre sportive éducative et socio-éducative, ainsi qu'au renforcement des compétences des acteurs concernés.

➔ PROJETS PHARES CONCEPT-CADRE LONG TERM COACH DEVELOPMENT (LTCD) ET CODE D'INTÉGRITÉ POUR ENTRAÎNEURS

Le concept-cadre LTCD (*Long Term Coach Development*), qui a été finalisé et présenté en octobre 2025, est une publication qui crée un cadre d'orientation uniforme dans lequel les entraîneurs, quel que soit leur lieu d'intervention et leur public cible, bénéficient du soutien et de la reconnaissance qui correspondent à leur importante contribution au bien-être collectif et sociétal.

Le LTCD s'appuie sur les objectifs et principes du concept-cadre « LTAD – Lëtzebuerg leeft Sport », notamment en ce qui concerne l'importance des personnes compétentes « Good People » qui mettent en pratique des programmes de haute qualité « Good Programs » dans des environnements adaptés « Good Places », afin d'accroître constamment la qualité des offres sportives et de l'activité physique au Luxembourg.

Le concept-cadre souligne le rôle central de l'entraîneur dans le développement durable d'une société active, saine et inclusive par la reconnaissance de sa contribution importante non seulement sur le plan technique, mais aussi en tant que modèle « Role Model » qui transmet des valeurs importantes comme l'équité, l'esprit d'équipe et l'inclusion.

Ces valeurs sont en outre reprises et promues à travers un code d'intégrité pour entraîneurs, fondé sur 7 principes et intégré directement dans le concept-cadre LTCD, qui s'adresse à tous les cadres techniques et encadrants qui planifient, conçoivent, gèrent et exécutent des activités sportives et motrices sur la base des principes du développement à long terme des athlètes. Outre son rôle de sensibilisation sur l'importante responsabilité et le rôle majeur du coach, ledit code vise à établir une culture de coaching éthique et commune basée sur la qualité, le respect, l'intégrité et l'inclusion.

Au-delà, le LTCD accentue la complexité du rôle d'entraîneur et des compétences requises pour un accompagnement de qualité de l'athlète en proposant des pistes de développement qui améliorent la qualité du coaching, la participation au sport et à l'activité physique et les performances sportives de manière durable. Il pose ainsi un appui essentiel à la définition et au développement des métiers du secteur du sport et aux formations y relatives.

FUNDAMENTALS TEAM LËTZEBOURG – MIR ENTDECKEN D'SPORTAARTEN

Le projet « FUNdamentals Team Lëtzebuerg - mir entdecken d'Sportarten », lancé en juin 2025, se base sur le concept « FUNdamentals Team Lëtzebuerg » qui est un outil innovant conçu pour encourager le développement moteur des enfants de 4 à 12 ans de manière ludique et adapté au secteur de l'éducation non-formelle. En effet, ce concept propose une aventure ludique et pédagogique fondée sur 300 activités physiques, réparties selon 12 grands groupes de compétences motrices de base.

Le projet « FUNdamentals Team Lëtzebuerg - mir entdecken d'Sportarten », en collaboration avec les fédérations sportives nationales et leurs clubs affiliés, propose aux enfants de 4 à 12 ans une initiation joueuse, encadrée et adaptée à diverses disciplines sportives pour intégrer l'activité physique dans le quotidien éducatif des enfants.

Les activités d'initiation aux disciplines sportives sont développées par les fédérations sportives participantes sous forme d'un ensemble de cartes d'activités adaptées à l'âge et aux capacités motrices des enfants. Les séances d'entraînement sont conçues en collaboration avec les fédérations et mises en œuvre par les entraîneurs des clubs participants pendant les heures d'ouverture et en collaboration avec les maisons relais pendant les premier et deuxième trimestre de l'année scolaire 2025-2026 dans le cadre d'un projet-pilote. Les séances reposent sur des activités principales modulables, non progressives et adaptées au groupe cible grâce à des variantes d'exercices.

L'objectif du projet-pilote est de développer des cartes d'activités, sur base des expériences pratiques et du retour des entraîneurs impliqués par le biais des fiches d'évaluation des séances. Les ensembles de cartes serviront à l'avenir comme un outil précieux et une inspiration pour les clubs et les équipes techniques encadrantes, en proposant des séances adaptées et ludiques pour les jeunes pratiquants avec le but d'encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge et d'initier les parcours de vie actifs à long terme au sein des clubs affiliés aux fédérations sportives.

ENDAS - EXPERT FORUM ON SPORT IN EUROPE

Sur invitation de l'EOA (Europäische Olympische Akademien) et de l'ENDAS (Europäisches Netzwerk der Akademien des Sports), le séminaire international « Expert Forum on Sport in Europe » s'est tenu à la Coque les 13 et 14 novembre 2025. L'événement a été organisé par l'INAPS et le COSL (Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois) en collaboration avec le Ministère des Sports. Le premier jour fut marqué par un discours liminaire sur le « safe sport » du professeur Dikaia Chatziefstathiou de l'université Canterbury Christ Church et la présentation du « European Sport Model » (ESM) par le professeur Jürgen Mittag de l'*Institut für Europäische Sportentwicklung und Freizeitforschung der Deutschen Sporthochschule Köln*. Le deuxième jour était marqué par des discussions thématiques, workshops et projets en coopération avec divers pays européens.

L'INAPS, qui était représenté par les divisions « Encadrement et impact individuel » et « Management et impact sociétal », y a présenté deux projets – le « FUNdamental Teams Lëtzebuerg – mir entdecken d'Sportarten » qui a pour buts de créer des synergies entre les maisons-relais et les clubs sportifs au Luxembourg, de permettre aux enfants des maisons-relais une initiation au sport et d'améliorer l'offre d'activité physique du secteur éducatif non-formel et le plan d'action « Gamechangers », qui vise à soutenir les membres bénévoles des clubs sportifs.

En outre, lors de la « Réunion du conseil d'administration de l'Eurosportpool – Académie européenne du sport de Rhénanie-Palatinat » à Trèves le 27 novembre 2025, l'INAPS s'est vu confier la présidence de l'Eurosportpool jusqu'au début de l'année 2027.

ESNCE 2025/2026 – PARTICIPATION DU LUXEMBOURG DANS LE PROGRAMME D'ÉLITE EUROPÉEN

Avec la participation de quatre entraîneurs de « Strength & Conditioning » à la session de l'ESnCE (The Elite Strength & Conditioning Course) 2025/2026, le Luxembourg envoie un signal clair en faveur de la professionnalisation durable du sport de compétition national. Le cours s'étend sur huit mois et est soutenu par un réseau solide de partenaires européens. Parmi les principaux sites de formation figurent des centres sportifs de haute performance de renommée internationale, notamment en Suède, en France, en Finlande et en Suisse. L'objectif du programme est de promouvoir le développement des entraîneurs sur le plus haut niveau international tout en encourageant les échanges structurés entre les systèmes de performance européens.

La formation s'articule autour de quatre modules qui se déroulent de manière coordonnée dans les principaux centres de performance européens :

Le module « Testing & Diagnostics », qui a eu lieu du 15 au 18 septembre 2025 au Bosön Sports Campus en Suède a mis l'accent sur les diagnostics de performance modernes et l'évaluation systématique des athlètes qui servent de base pour un l'entraînement individualisé aux besoins des sportifs.

Le deuxième module, intitulé « Training Planning & Periodisation », s'est tenu à l'INSEP à Paris du 24 au 27 novembre 2025 et s'est concentré sur la planification structurée des processus d'entraînement dans le sport de haut niveau, avec un accent particulier sur les modèles de périodisation dans des conditions de compétition réelles. En 2026 suivront les modules « Training Load & Monitoring » et « Self- & Team Management ».

Pour le Luxembourg, la participation à ce programme va bien au-delà de la formation et de l'augmentation des compétences individuelles des quatre participants sélectionnés par l'INAPS en étroite coopération avec le LIHPS et le Sportlycée : il s'agit d'un investissement stratégique dans la collecte et le partage de savoir-faire, le réseautage international et le développement structurel de la qualité, qui renforcera à long terme le développement des performances sportives au Luxembourg.

PARCOURS DE FORMATION BEWEEGUNG +

En 2025, l'Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN), en partenariat étroit avec l'INAPS, a lancé le parcours de formation « Beweegung + », une nouvelle offre dédiée à la promotion de l'activité physique et du sport en milieu scolaire. Ce programme s'adresse aux enseignants et au personnel éducatif de l'enseignement fondamental et vise à renforcer leurs compétences pédagogiques afin de proposer des cours d'éducation physique motivants, variés et de haute qualité, ainsi que d'intégrer davantage des activités physiques dans le quotidien scolaire des élèves.

Conçu pour développer les compétences professionnelles en lien avec le programme scolaire luxembourgeois, le parcours combine des thématiques transversales avec une large panoplie de formations structurées autour de six domaines clés :

- activités motrices de base ;
- activités motrices de base dans l'eau ;
- activités de coopération, de compétition et de confrontation ;
- activités de création et d'expression corporelle ;
- perception de soi ;
- mode de vie sain et bien-être.

Au cours des deux années du parcours de formation, les participants suivent 36 heures de formation fondamentale ainsi que six modules d'approfondissement d'au moins quatre heures chacun, choisis parmi plus de quarante offres spécialisées. La reconnaissance de la participation s'effectue à trois niveaux : chaque formation donne lieu à une attestation, des badges intermédiaires sont délivrés et un badge final est attribué une fois l'ensemble du parcours validé.

La participation de quatre entraîneurs luxembourgeois à l'ESnCE constitue un investissement stratégique en faveur de la professionnalisation et du développement durable du sport de compétition national.

LA DIVISION MANAGEMENT ET IMPACT SOCIÉTAL

La division « Management et impact sociétal » a pour vocation de contribuer au développement d'une société plus active. Elle établit un état des lieux de la société en analysant ses tendances et ses évolutions en matière d'activités physiques et sportives ainsi que des offres disponibles. Son objectif est de contribuer à générer des bénéfices sociaux à travers le sport et l'activité physique.

Le développement continu et le renforcement des capacités organisationnelles des fédérations sportives et de leurs clubs affiliés sont au premier plan. Le soutien et la consultance pour les ministères, les administrations étatiques et communales ainsi que les acteurs du mouvement sportif font également partie des tâches de la division. Elle est impliquée tant dans l'élaboration, que la coordination et l'application de concepts relatifs à la pratique et au maintien de l'activité physique et des sports.

ÉLABORATION DE CONCEPTS

La division « Management et impact sociétal », contribuant à générer des bénéfices sociaux à travers le sport et l'activité physique, participe activement à la mise en place de concepts visant l'organisation de l'écosystème luxembourgeois du sport et de l'activité physique pour l'ensemble de la société. Dans cette perspective de renforcement des capacités organisationnelles des clubs et des fédérations, le plan d'action dédié au bénévolat a été poursuivi et développé, afin de soutenir les clubs de manière holistique. Une enquête nationale auprès des associations sportives a été menée pour identifier leurs besoins et défis majeurs. Parallèlement, le programme d'accompagnement pour la mise en place de directeurs généraux au sein des fédérations sportives s'est poursuivi. À la fin de l'année 2025, deux fédérations avaient finalisé le processus, tandis que quatre autres étaient en cours d'accompagnement. La division a également contribué au transfert du projet *IMPULS* – initialement développé pour ancrer une culture du mouvement fondée sur la participation citoyenne – dans *Meng Gemeng leeft Sport*. Les constats issus du projet *IMPULS* ont servi de base conceptuelle à la formation, enrichissant son contenu par des approches participatives, des méthodes d'analyse du terrain et des outils permettant de mobiliser la population.

Enfin, la présence du point focal HEPA (Health Enhancing physical activity) en son sein a permis à la division de s'ancrer comme un point de rassemblement des connaissances pour la promotion de l'activité physique et sportive pour une société active et saine.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Le développement des concepts élaborés par la division « Management et impact sociétal » a conduit à la création d'un guide dédié à la coordination du bénévolat. Intitulé « Gamechangers – fir e staarke Benevolat am Sport », ce guide constitue un point de départ précieux pour les clubs et fédérations sportives souhaitant engager un changement durable dans la gestion et la valorisation de l'engagement bénévole.

FORMATIONS ET DÉVELOPPEMENT

La cellule « Management et impact sociétal » est responsable du développement et de la gestion de la formation « Cadre administratif LUXQF3 » par laquelle sont dispensés les cours essentiels au management des fédérations et clubs sportifs. Cette formation à destination des cadres dirigeants des clubs et fédérations sportives a été révisée après 3 ans de déploiement pour répondre aux évolutions inhérentes au contexte en pleine évolution et a vu la mise en place de formations continues et de webinaires courts et ciblés pour accompagner les personnes déjà formées.

L'offre de l'INAPS ne se limite pas à la formation formelle, mais englobe d'autres formes de transfert de connaissances, notamment dans le cadre d'accompagnements individuels et collectifs des acteurs du secteur du sport et de l'activité physique.

FORMATIONS EN COLLABORATION AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LE SECTEUR SOCIAL

La division « Management et impact sociétal » aspire à contribuer aux concepts et programmes relatifs au renforcement de la gouvernance et à la gestion des organisations sportives, afin de permettre la promotion d'une société plus active.

Plus particulièrement, elle a pour objectif d'élaborer, en coopération avec l'enseignement national, des programmes de formation visant à développer les compétences de gestion et de management pour les structures et organisations sportives au Luxembourg.

À titre d'exemple, on peut la création d'un parcours BTS en management du sport, permettant aux étudiants de finir leur enseignement supérieur à finalité professionnelle avec un diplôme correspondant.

➔ PROJETS PHARES FORMATION POUR LE COORDINATEUR SPORTIF COMMUNAL

La formation en coordination sportive locale propose un apprentissage pratique et flexible, adapté aux besoins spécifiques des communes et des coordinateurs sportifs. Elle transmet des connaissances solides et met à disposition des outils concrets pour renforcer durablement le développement du sport et de l'activité physique au niveau communal. Le programme comprend 16 modules répartis sur trois blocs, suivis dans un format hybride combinant elearning, ateliers en présentiel et rencontres réseau. La formation prépare les participants aux missions essentielles des coordinateurs sportifs communaux. Ils y apprennent d'abord à réaliser un diagnostic complet de la situation locale afin de planifier une stratégie sportive durable. La formation leur transmet également les compétences nécessaires pour informer, sensibiliser et conseiller les acteurs internes et externes. Elle met l'accent sur le développement d'un réseau local actif, favorisant la coopération entre tous les intervenants du sport et du mouvement. Enfin, les participants apprennent à concevoir, coordonner et mettre en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir des offres sportives variées, accessibles et durables pour toutes les générations.

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DANS LES FÉDÉRATIONS

Le processus d'accompagnement pour la mise en place d'un directeur général dans les fédérations commence par une analyse approfondie de la situation actuelle. Cette étape permet de définir précisément le profil du poste et de préparer un recrutement structuré et efficace. L'INAPS met ensuite les fédérations en relation avec une entreprise spécialisée en recrutement. Enfin, un expert en ressources humaines accompagne le futur directeur général afin d'assurer une intégration durable et réussie.

À ce jour, deux fédérations – la FLT et la FLA – ont déjà finalisé le processus. Quatre autres fédérations – la FLTT, la FLJudo, la FLTRI et la FSCL – se trouvent en cours d'accompagnement, chacune à une étape différente du parcours.

Ce dispositif apporte une réelle valeur ajoutée : des profils de candidats particulièrement pertinents, une clarification précise des besoins et des attentes, ainsi qu'un processus de recrutement structuré qui renforce la professionnalisation et l'efficacité des fédérations.

IMPACT SOCIÉTAL

La présence de l'INAPS dans le Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes a largement contribué à la reconnaissance de l'activité physique et des sports en tant que domaines sociaux dans les deux plans d'actions nationaux présentés par le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA), à savoir le « plan national pour une égalité entre les femmes et les hommes » et le plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+, qui visent l'encouragement d'une participation égalitaire entre femmes et hommes dans le domaine sportif et à garantir un accès équitable à la pratique sportive pour l'ensemble de la population en renforçant l'inclusion et le respect des personnes LGBTIQ+ dans le sport.

Dans le but de renforcer la sensibilisation, de promouvoir un comportement inclusif et d'éliminer le sexisme et les stéréotypes, qui sont souvent à l'origine des inégalités, l'INAPS propose de développer et d'adapter les offres de formation des cadres techniques et administratifs des clubs sportifs et fédérations sportives agréées. Les sujets de l'égalité des sexes et de la diversité, y inclus la diversité des personnes LGBTIQ+, seront inclus dans un cadre standardisé qui garantit la cohérence et la qualité du processus d'apprentissage.

PRESCRIPTION D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

La division « Management et impact sociétal » est impliquée dans le comité de pilotage, dirigé par le Ministère de la santé, visant à mettre en place la prescription d'activités physiques par les médecins pour les patients atteints de maladie chronique. La division contribue à la conception et au déploiement de ce projet au cours duquel une formation hybride (e-learning et présentiel) a été créée. L'INAPS a conçu cinq modules de formation en ligne à destination des futurs médecins prescripteurs.

GUIDE DU BÉNÉVOLAT ET « HIRSCHTTOUR » AUPRÈS DES COMMUNES

L'INAPS a pris en compte les retours des participants à ses divers événements au sujet du bénévolat et a développé, sur base de ces conclusions, un guide pratique pour la coordination du bénévolat dans les clubs sportifs. Conçu pour une mise en œuvre immédiate, il fournit des étapes simples ne nécessitant que peu de moyens. Le guide vise à soutenir les responsables des clubs sportifs dans le recrutement, l'accompagnement et la fidélisation des bénévoles, tout en développant la fonction de coordinateur bénévolat.

Pour accompagner son déploiement et de permettre aux clubs de se familiariser avec le contenu du guide, l'INAPS a organisé une série d'ateliers dans les communes : au 15 janvier 2026, 34 communes ont été couvertes, réunissant 252 participants issus de 144 clubs. Les constats relevés orientent désormais les priorités : simplifier, accompagner et renforcer durablement la structuration du bénévolat.

WEBINAIRES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION « GAMECHANGERS – FIR E STAARKE BENEVOLAT AM SPORT »

Pour répondre aux défis actuels et aux besoins concrets des bénévoles dans les organisations sportives, la division « Management et impact sociétal » a lancé une série de webinaires courts et ciblés. D'une durée de 90 minutes, entièrement digitaux et programmés à l'heure de midi ou en début de soirée, ces formats ont été conçus pour s'adapter au rythme des bénévoles sans trop empiéter sur leur journée de travail. Les webinaires mettent un accent particulier sur toutes les dimensions du bénévolat dans les clubs sportifs. Ils abordent par exemple la gestion et l'accompagnement des bénévoles, le recrutement et l'implication des membres et des parents, ainsi que l'organisation d'événements. D'autres modules portent sur la recherche de financements durables, un élément essentiel pour soutenir et valoriser l'engagement bénévole. Les sessions couvrent également des aspects légaux indispensables pour les clubs, tels que le congé sportif, le subside Qualité+ ou encore la loi sur les ASBL. L'ensemble du programme fournit ainsi des outils pratiques et des approches innovantes permettant aux clubs de structurer, renforcer et pérenniser le bénévolat, tout en améliorant leur professionnalisation et leur résilience face aux défis actuels.

LA DIVISION GESTION ET QUALITÉ DES PRODUITS

La division « Gestion et qualité des produits » est au cœur des services de l'INAPS et constitue un élément stratégique essentiel dans la gestion et l'accompagnement de nos clients ainsi que dans notre stratégie pédagogique. À travers trois cellules spécialisées, la division accompagne et conseille les clients externes ainsi que les acteurs internes de l'INAPS en offrant un soutien personnalisé et expert.

La division soutient nos clients externes dans leurs démarches en relation avec l'INAPS afin de renforcer leur satisfaction et de promouvoir une image positive. Elle fournit également des services de support organisationnel, administratif et pédagogique pour les membres des divisions « Encadrement et impact individuel » et « Management et impact sociétal », facilitant ainsi leur travail quotidien et leurs projets.

Par ailleurs, elle s'engage à optimiser l'organisation interne de l'administration en favorisant l'innovation, la collaboration et le partage des connaissances. Elle met en place des démarches et processus rigoureux pour garantir que l'INAPS puisse offrir des produits et services de qualité.

PARCOURS CANDIDATS ET ORGANISATION DE FORMATIONS (PCOF)

La cellule PCOF a pour objectif d'offrir un support personnalisé à toute personne intéressée par les offres de formations de l'INAPS, en prêtant assistance et conseils adaptés dans le but d'améliorer l'expérience des candidats.

Elle accompagne les candidats dans les procédures d'inscription et de planification des formations, ce qui facilite leur parcours et réduit les obstacles administratifs. En assurant le traitement administratif des demandes d'inscription, d'homologation et d'activation de licences INAPS, la cellule garantit une gestion efficace et rigoureuse des dossiers.

GESTION DE LA QUALITÉ (GQ)

La cellule GQ joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de l'INAPS, visant à professionnaliser les acteurs du secteur sportif. Elle contribue au développement des compétences pédagogiques des intervenants dans le domaine de la formation des adultes et accompagne les acteurs dans leurs défis liés à la conception, la réalisation et l'évaluation des formations selon le modèle ADDIE (Analyse, Design, Développement, Implémentation et Evaluation). L'objectif est d'atteindre une compréhension commune parmi tous les acteurs du secteur sportif.

En définissant des critères de qualité et en introduisant une approche de gestion de la qualité, la cellule vise à améliorer continuellement la qualité des services offerts. Cette démarche permet non seulement d'assurer une meilleure organisation interne, mais aussi de renforcer l'image extérieure de l'INAPS. De plus, elle facilite la collaboration avec les partenaires externes grâce à des méthodes standardisées, rendant les processus plus prévisibles et efficaces.

KNOWLEDGE AND CONTENT MANAGEMENT (KCM)

La cellule KCM, créée en 2024, a pour mission de concevoir, mettre en place et gérer des plateformes numériques didactico-pédagogiques. Elle vise à diversifier l'offre pédagogique de l'INAPS par la digitalisation et à répondre aux besoins et attentes des clients externes en matière de formation en ligne. La cellule aide les partenaires internes et externes à développer des contenus numériques interactifs et assure l'intégration technologique avec les systèmes existants.

Elle gère la maintenance des plateformes et forme les utilisateurs pour maximiser leur adoption.

En parallèle, la cellule offre une structure d'hébergement sécurisée pour les contenus créés par les agents de l'INAPS et ses partenaires externes, facilitant ainsi le partage des connaissances. Les objectifs principaux sont de proposer une gamme variée de ressources éducatives et de favoriser la diffusion des connaissances. Cette diffusion devra permettre, en externe, d'informer et d'inspirer le public intéressé, et en interne, de renforcer la collaboration et l'innovation.

→ PROJETS PHARES PROJET D'ÉVOLUTION DE L'OUTIL NUMÉRIQUE DE GESTION DES FORMATIONS SPGFO

Dans le cadre de l'amélioration de ses outils numériques, l'INAPS a engagé en 2025 un projet d'évolution de sa solution informatique dédiée à la gestion des formations et des licences. La solution existante, conçue initialement pour répondre aux besoins liés aux formations initiales, présente des limites tant sur le plan fonctionnel que sur celui de l'ergonomie. Elle ne permet pas de couvrir l'ensemble des parcours de formation proposés par l'INAPS et implique des démarches d'inscription complexes pour les participants, tout en générant une charge administrative importante pour les équipes en charge de la gestion quotidienne.

Le projet d'évolution vise à doter l'INAPS d'un outil plus complet, moderne et adapté à la diversité des dispositifs de formation actuels. Il permettra d'intégrer la gestion des formations continues, qu'elles soient dispensées en présentiel ou à distance, en mode synchrone ou asynchrone, tout en assurant une cohérence avec les parcours existants. L'outil devra également permettre une comptabilisation des heures de formation continue suivies par chaque participant et, sur cette base, déterminer le renouvellement de la validité des licences émises pour un cycle supplémentaire de trois ans, en garantissant une application homogène et transparente de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'expérience des utilisateurs, tant pour les participants et les formateurs que pour les gestionnaires. La simplification des démarches d'inscription, la mise à disposition d'un suivi clair des formations en cours ou finalisées et de la validité des licences, ainsi que l'optimisation des processus internes doivent permettre un suivi plus fluide et plus efficace. À terme, ce projet contribuera à renforcer la qualité du service rendu, à sécuriser la gestion des données et à soutenir les missions de l'INAPS dans un contexte de transformation numérique au service des acteurs du secteur du sport et de l'activité physique.

LA DIVISION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La division « Administration générale » assure les fonctions d'organisation et de support internes permettant la réalisation des missions de l'INAPS. La vocation principale de l'ensemble de la division est d'offrir, à travers six cellules spécialisées, des fonctions souvent transversales servant d'appui aux activités métier de l'INAPS, un environnement de travail propice au développement individuel et collectif, tout en se conformant au cadre légal. En favorisant activement une culture de collaboration, d'innovation et d'évolution, la division vise à permettre à chaque membre de l'INAPS de s'épanouir et de contribuer pleinement à notre succès commun.

RESSOURCES HUMAINES (RH)

La cellule RH a pour objectif de créer un environnement de travail flexible et adapté aux besoins de nos agents, favorisant un équilibre entre vie privée et professionnelle. En offrant des voies de développement professionnel, des formations et des initiatives de bien-être, les RH visent à maximiser les capacités et la satisfaction des employés, avec les objectifs de rétention du personnel, d'augmentation de la productivité et de culture organisationnelle positive.

GESTION DE PROJET ET PROCESSUS (PPM)

La cellule PPM vise l'optimisation des processus et la gestion efficace des projets. Sur base de la méthodologie de gestion de projet QUAPITAL, adaptée aux besoins et spécificités de l'INAPS, la cellule offre une assistance à nos agents dans l'élaboration de propositions de projet et un soutien direct à la gestion des projets, y compris la définition, la planification, le suivi, le contrôle, et la résolution des problèmes. En mettant en place une approche de soutien similaire pour les processus et flux de travail internes, elle aide à détecter les opportunités d'amélioration et à mettre en œuvre des solutions pour accroître l'efficacité opérationnelle. L'ensemble des activités de la cellule permettent de garantir que les services et projets de notre administration soient livrés dans les délais, respectent le budget et répondent aux attentes de qualité, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs globaux.

COMMUNICATION (COM)

La cellule COM a pour mission de renforcer la visibilité et la transparence de l'organisation, tant en interne qu'en externe. En gérant les relations publiques, la communication interne et externe, les outils de communication (site, médias sociaux...) et la mise en valeur des événements, elle assure une diffusion cohérente et efficace de l'information. Cette communication claire et engageante favorise la collaboration, renforce la confiance des parties prenantes et soutient les initiatives stratégiques de la direction.

FINANCES (FIN)

La cellule FIN est responsable de la gestion budgétaire et financière de l'administration. Elle veille à l'allocation efficace des ressources financières et au suivi des dépenses, en conformité avec les règles financières de la Fonction publique. En assurant une planification comptable et financière rigoureuse, elle offre un service de support à nos agents afin de contribuer au développement des activités et des capacités de l'INAPS, ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs.

INFRASTRUCTURES (INF)

La cellule des infrastructures gère les installations physiques et les ressources matérielles de l'INAPS. Elle assure la planification, l'évolution et la maintenance des infrastructures de l'INAPS, ainsi que la gestion des espaces de travail et la mise en place d'un environnement de travail sûr et fonctionnel. Les œuvres de cette cellule visent à soutenir le bien-être des employés et l'efficacité opérationnelle.

INFORMATIQUE (IT)

La cellule IT a pour mission de garantir la disponibilité, la sécurité et l'évolution des systèmes informatiques de l'INAPS. Elle assure la gestion des infrastructures technologiques, des applications métiers et des outils collaboratifs, tout en veillant à la protection des données et à la conformité réglementaire. En offrant un support technique réactif et en développant des solutions innovantes, la cellule IT contribue à l'efficacité opérationnelle et à la transformation digitale de l'organisation. Son objectif est de fournir un environnement numérique sécurisé, fiable et performant, favorisant la collaboration et l'optimisation des processus internes.

→ PROJETS PHARES DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE

En 2025, le service COM a développé des outils pour améliorer la communication interne. Au de-là d'une newsletter interne hebdomadaire, un site intranet a été mis en place. Celui-ci regroupe toutes sortes d'informations (p.ex. nouvelles, calendrier, descriptions des services internes, organigramme...), mais aussi des informations et outils utiles au travail quotidien (p.ex. notes de services, instructions de travail, modèles, guides...)

Par ailleurs, des réunions d'information regroupant l'ensemble du personnel ont été organisées systématiquement dans un espace de quatre à six semaines, ayant l'objectif d'informer l'ensemble du personnel des évolutions importantes au sein de l'INAPS et dans son environnement.

Afin de développer la transparence et les flux d'informations internes, des réunions régulières avec la direction et les différentes divisions ont été mises en place. Afin de développer encore davantage ces flux et de permettre le développement d'une communication stratégique, il a été décidé d'attacher la cellule COM à la direction à partir de 2026.

MISE EN PLACE DU BUSINESS PROCESS MANAGEMENT

Fin 2025, l'INAPS a initié la mise en place d'une approche de Business Process Management (BPM) au sein de la cellule PPM. Ce projet vise à structurer et optimiser les processus internes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de garantir la qualité des services. En documentant, cartographiant et harmonisant les flux de travail, le BPM offre une meilleure visibilité sur les activités, facilite l'identification des opportunités d'amélioration et soutient la transformation digitale de l'organisation.

La mise en place d'un référentiel de processus basé sur la plateforme PROMETA et les conventions du CGPO comprend la création d'un guide interne BPM, la modélisation de quelques processus pilotes et le renforcement des compétences des collaborateurs PPM en gestion des processus.

Cette initiative marque une étape clé vers la montée en maturité organisationnelle de l'INAPS et introduira à terme, au-delà d'une bibliothèque accessible de services et processus, un socle de base pour viser la qualité et pour toute future certification.



SPORTLYCÉE

LE SPORTLYCÉE ET LES CENTRES DE FORMATION

La loi du 21 juillet 2012 portant création du Sportlycée lui confie la mission de la coordination des Centres de formation fédéraux.

En 2025, 21 conventions ont été en vigueur, signées par le ministre des Sports et le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse avec les fédérations sportives mentionnées ci-dessous :

SPORTS INDIVIDUELS

- Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA)
- Fédération Luxembourgeoise d'Escrime (FLE)
- Fédération Luxembourgeoise d'Escalade de Randonnée sportive et d'Alpinisme (FLERA)
- Fédération Luxembourgeoise de Golf (FLG)
- Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique (FLGym)
- Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage (FLNS)
- Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)
- Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)
- Union Luxembourgeoise de Patinage (ULP)

SPORTS COLLECTIFS

- Fédération Luxembourgeoise de Basket-Ball (FLBB)
- Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)
- Fédération Luxembourgeoise de Hand-Ball (FLH)
- Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR)
- Fédération Luxembourgeoise de Volley-Ball (FLVB)

SPORTS DE RENVOI

- Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA)
- Fédération Luxembourgeoise de Squash (FLS)
- Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)
- Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)

SPORTS DE COMBAT

- Fédération Luxembourgeoise du Judo (FLJudo)
- Fédération Luxembourgeoise de Karate (FLK)
- Luxembourg Taekwondo Federation (LTF)

NOMBRE D'ÉLÈVES AU SPORTLYCÉE

Lors de la rentrée de septembre 2025, 504 élèves-sportifs ont été admis au Sportlycée, répartis en 24 classes. Le bâtiment scolaire fonctionne ainsi à pleine capacité.

Parmi eux, 102 nouveaux élèves issus de l'École fondamentale ont intégré les classes de 7^e, tandis que 25 élèves-sportifs provenant d'autres lycées ont rejoint les classes de 6^e à 2^e.

Ils sont enseignés par 58 enseignants.

ACTIVITÉS DU SPORTLYCÉE DANS LE CADRE DES CENTRES DE FORMATION

La mission de coordination du Sportlycée consiste à soutenir les Centres de formation des fédérations sportives dans la mise en œuvre de leur concept fédéral de la promotion des jeunes talents.

À la demande des fédérations sportives, le Sportlycée apporte un appui en ressources humaines et en services dans les domaines suivants :

- la détection des jeunes talents sportifs ;
- la préparation physique ;
- le testing de la performance sportive ;
- la psychologie du sport ;
- le tutorat dans le cadre du dispositif de double carrière des élèves-sportifs de l'enseignement secondaire (voir plus bas) ;
- le suivi scolaire des élèves-sportifs notamment les cours d'appui et les études surveillées ;
- la planification de la double carrière ;
- le suivi médical axé principalement sur la prévention de blessures et de surcharge ;
- l'encadrement paramédical axé principalement sur la prévention et la réathlétisation après une blessure ;
- la sensibilisation dans le domaine de la lutte antidopage ;
- le suivi diététique ;
- le logement en internat.

Face à l'évolution rapide du sport de haut niveau et à la professionnalisation croissante des fédérations et des centres de formation, le Sportlycée poursuit son développement et ses services spécifiques dans le domaine de la Dual Career afin de remplir pleinement sa mission principale et d'accompagner les jeunes talents sportifs vers le haut niveau.

INTERNAT

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Ministère des Sports a mis à disposition 50 lits pour les élèves-sportifs ainsi que deux chambres pour les éducateurs dans la structure d'internat provisoire située à l'INS.

La capacité d'hébergement est ainsi entièrement occupée. Une liste d'attente comprenant dix élèves-sportifs a été constituée. L'attribution des places repose sur le critère du temps de trajet en transports publics. Pour l'année 2025, le seuil d'éligibilité a été fixé à un temps de trajet minimal de 1 heure et 15 minutes.

CONVENTION ENTRE LE MENJE ET LE LIHPS

La convention conclue en septembre 2018 entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et le Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) constitue le cadre de référence pour le suivi scolaire individualisé des élèves-sportifs de l'enseignement secondaire engagés dans une pratique sportive de haut niveau.

Sur un total de 129 candidatures soumises par les fédérations sportives pour l'année scolaire 2025-2026, 98 projets sportifs ont été validés par le COSL. La liste définitive des élèves-sportifs concernés a été arrêtée le 20 octobre 2025 par le Comité de coordination du Sportlycée.

Le dispositif s'adresse à des élèves « engagés sur le plan sportif dans un cadre de haut niveau international et présentant des résultats probants lors de compétitions ou de concours internationaux » (art. 1). Il vise à leur permettre de mener une double carrière combinant scolarité et carrière sportive dans le cadre d'un parcours de double carrière structuré. Sa mise en œuvre opérationnelle repose sur une collaboration étroite entre le LIHPS et le Sportlycée.

Chaque élève-sportif éligible a bénéficié d'un suivi individualisé assuré par un tuteur, chargé de coordonner les parcours scolaire et sportif. Des entretiens réguliers ont été organisés afin d'assurer le suivi du projet individuel. En fonction des besoins identifiés, des mesures de soutien scolaire complémentaires peuvent être mises en place.

COOPÉRATION AVEC LE BOUNEWEGER LYCÉE LUXEMBOURG (BLL)

Pour l'année scolaire 2025-2026, le statut d'élève-sportif a été attribué à 17 jeunes talents au Bouneweger Lycée, dont 11 profitent d'un horaire adapté afin de participer à un ou plusieurs entraînements matinaux dans le cadre du Sportlycée.

Cette coopération s'adresse principalement aux élèves des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire général ainsi que, dans la mesure du possible, aux élèves de la formation professionnelle, car ces classes ne font pas partie de l'offre scolaire du Sportlycée. Un élève d'une classe de 7GFR+ de la voie de l'orientation de l'enseignement secondaire général profite également d'un aménagement de son horaire pour participer à un entraînement fédéral matinal de la FLF.

Par cette coopération, les élèves ayant réussi le cycle inférieur de l'enseignement général au Sportlycée pourront continuer leur carrière scolaire dans un système favorisant la réussite de la double carrière (sport-études) au-delà de la classe de 5G.

SUPPORT LOGISTIQUE DES FÉDÉRATIONS

TRANSPORT

La dispersion des infrastructures sportives nécessite un transport rapide et direct, complétant le réseau public.

Le retour des élèves du Bouneweger Lycée des différents sites d'entraînement vers Bonnevoie après les entraînements matinaux est également coordonné par le Sportlycée.

LOCATION D'INFRASTRUCTURES

Pour garantir le bon déroulement des entraînements fédéraux matinaux, le Sportlycée a utilisé 16 infrastructures sportives réparties majoritairement sur le territoire de la Ville de Luxembourg en 2025.

Ainsi, le hall sportif Josy Barthel, le hall sportif et le dojo au Cents, le hall sportif de l'École de police au Findel, les installations des clubs de tennis des Arquebusiers et du TC Howald, le Golf Grand-Ducal, le dojo du hall sportif de Bonnevoie, une salle de CrossFit à Hamm, le CNE au Limpertsberg, le Bloc House au Pfaffenthal, le hall sportif à l'EIMAB Mersch ainsi que la patinoire et les terrains de badminton à la Kockelscheuer sont réservés en supplément des infrastructures sportives de l'INS, du Geesseknäppchen et de la Coque pour organiser les entraînements matinaux dans le cadre du Sportlycée.

FINANCEMENT

La mise en œuvre de la mission de coordination des Centres de formation du Sportlycée est financée par une dotation du MENJE destinée à l'organisation scolaire, ainsi que par des budgets et une dotation du MSP pour l'organisation du volet sportif.

En 2025, le MSP a attribué les budgets suivants :

- 900.000 € pour l'indemnisation des intervenants (services de tiers) dans les Centres de formation ;
- 120.000 € pour l'indemnisation des intervenants (services extraordinaires) dans les Centres de formation ;
- 189.420 € pour rembourser des frais liés à des stages d'entraînement et de préparation organisés dans le cadre des Centres de formation.

La dotation financière du MSP, d'un montant de 106.400 €, a permis de couvrir les frais de transport des élèves-sportifs (navettes entre le Sportlycée et les sites d'entraînement), la location d'installations et l'acquisition de matériel sportif et paramédical.

De plus, un budget pour l'encadrement médical des élèves-sportifs via une convention signée entre le MSP et le CHL a été alloué.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE PLANIFICATION DU SPORTLYCÉE SUR LE NOUVEAU SITE DE MAMER

Rappelons que le Gouvernement a décidé de construire de nouvelles infrastructures scolaires et sportives pour le Sportlycée à Mamer, sur le campus scolaire Tossebiert, à proximité du Lycée Josy Barthel et de l'École européenne. Ce nouveau campus regroupera, en un seul lieu, les activités scolaires et les entraînements fédéraux de la grande majorité des élèves-sportifs.

En 2025, l'avant-projet définitif a été finalisé et présenté lors de la troisième réunion de la commission d'analyse critique, tenue le 12 novembre 2025.

Dans ce contexte, des échanges étroits et réguliers ont été menés avec les fédérations sportives (FLA, FLBB, FLERA, FLF, FLH, FLK, FLJudo, FLNS, FLTT, FLVB et FSCL), notamment en ce qui concerne les infrastructures sportives, le matériel et les équipements. Les informations recueillies auprès des fédérations ont constitué un apport important dans le cadre des travaux relatifs à la loi de financement.

Parallèlement, la Cellule de développement scolaire du Sportlycée a poursuivi l'élaboration d'un nouveau concept pédagogique, marqué par l'introduction de six leçons d'« Autonomt Schaffen » dans les classes de 7^e et 6^e. Ce dispositif vise à renforcer l'autonomie des élèves-sportifs et à diversifier les méthodes d'apprentissage.

L'objectif est de flexibiliser les horaires afin d'optimiser l'équilibre entre les exigences scolaires et sportives (charge globale), tout en améliorant le rattrapage des cours manqués en raison des absences liées aux engagements sportifs. Ce nouveau concept offrira par ailleurs aux fédérations une plus grande marge de manœuvre dans l'organisation des entraînements, en fonction de leurs besoins spécifiques.

Dans ce cadre, une visite du Schengen Lyzeum à Perl a été organisée le 11 décembre 2025 afin de favoriser un échange pédagogique.

Les travaux de la Cellule de développement scolaire sont menés en étroite collaboration avec le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) ainsi qu'avec l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) du MENJE.



CENTRE NATIONAL SPORTIF ET CULTUREL (COQUE)

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de fréquentation soutenue du Centre national sportif et culturel, toutes catégories d'utilisateurs confondues. Cette évolution confirme le rôle central de la Coque comme infrastructure sportive et multifonctionnelle de référence, au service du sport fédéral, du sport scolaire, du sport de loisir, des sportifs d'élite, des activités congressistes des entreprises et institutions, ainsi que des manifestations d'envergure nationale et internationale.

Dans un contexte de diversification croissante des usages et d'augmentation des demandes de réservation, l'année 2025 a été marquée par une mobilisation sans précédent des capacités d'accueil, entraînant des arbitrages toujours plus complexes entre les différentes missions prioritaires du Centre.

LES ACTIVITES

LE SPORT

La forte croissance des activités prioritaires, liées au sport fédéral et au sport scolaire, constatée dès 2023, s'est confirmée en 2024, et s'est encore accentuée en 2025.

Face à cette évolution, les équipes du CNSC ont poursuivi un travail constant d'optimisation de la planification, visant à maximiser l'utilisation des espaces disponibles, tout en maintenant un niveau de qualité conforme aux attentes des utilisateurs, ainsi qu'aux exigences des différentes disciplines.

Cette intensification des usages s'accompagne toutefois de contraintes accrues en matière de disponibilité des infrastructures, en particulier lors de la tenue de compétitions en semaine, périodes durant lesquelles plusieurs missions prioritaires doivent être assurées simultanément.

LE SPORT FÉDÉRAL

En 2025, 26 fédérations sportives ont eu recours aux installations du CNSC, dont 15 fédérations de manière régulière. L'année a été marquée par une hausse des entraînements de plus de 14 %, confirmant une tendance de fond observée au cours des exercices précédents. Cette progression de l'activité témoigne de l'ancrage durable du Centre dans le paysage sportif national.

A côté des 23.483 heures d'entraînement, 62 manifestations sportives fédérales ont eu lieu en 2025, illustrant la double vocation du CNSC en tant que lieu d'entraînement et d'organisation de compétitions de haut niveau.

L'année 2025 confirme le rôle central du Centre national sportif et culturel au service du sport, des institutions et des grandes manifestations.

Parmi les événements sportifs de l'année 2025, on relèvera notamment :

- Le 22^e CMCM Indoor Meeting en athlétisme, qui a réuni près de 150 athlètes issus de 34 pays : 9 records nationaux dont 2 records d'Europe U23 ont été battus – FLA ;
- La 25^e édition du CMCM Euro Meet en natation a vu s'affronter 600 athlètes de 17 pays, dont l'Italien Nicolò Martinenghi, l'Ukrainien Vladyslav Bukhov et le Français Yohann Ndoye-Brouard – FLNS ;
- Les 4 demi-finales de basketball (hommes et dames) de la Coupe du Luxembourg au Gymnase en janvier, ainsi que les finales à l'Arena en mars, auxquelles ont assisté 7700 spectateurs sur les 3 jours – FLBB ;
- La Coupe Davis dans le cadre des Play-Offs du World Group I, qui a vu s'affronter le Luxembourg et la Lituanie lors d'un match palpitant, assurant la promotion de l'équipe luxembourgeoise en Coupe Davis – FLT ;
- Le match de qualification au Championnat d'Europe de Handball 2026 opposant le Luxembourg à la Belgique (12/03) puis à la République Tchèque (07/05) – FLH ;
- Le Championnat d'Europe de Gymnastique Acrobatique par groupe d'âge, qui s'est déroulé du 10 au 20 avril, a attiré 4300 spectateurs – FLGym ;
- Le Taekwondo Lux Open 2025, qui a rassemblé plus de 800 athlètes, venus de 55 nations de différentes catégories, offrant des places qualificatives pour le Championnat d'Europe Juniors – LTF ;
- Les 3 matchs dans le cadre de la Silver League, compétition européenne féminine de Volleyball : Islande/Luxembourg, Îles Féroé/Islande et Luxembourg/ Îles Féroé – FLVB ;
- Le Luxembourg Open Championships 2025 de Danse Sportive, avec un vaste programme de compétitions WDSF et de compétitions Open – DSFL ;



- Le 4^e Yonex Luxembourg Open, qui a réuni sur 4 jours des joueurs internationaux de premier plan – FELUBA ;
- Les Cup Finals, qui clôturent les différentes coupes nationales de tennis de table au Luxembourg – FLTT ;
- Le tournoi de qualification aux Championnats d'Europe 2026 (U18 garçons) et les matchs de qualification aux Championnats du Monde 2027 (hommes) sur 4 jours – FLH ;
- Le match de préqualification aux Championnats d'Europe 2029 (hommes) : Luxembourg-Irlande et le match de qualification aux Championnats d'Europe 2027 (femmes) : Luxembourg-Bosnie-Herzégovine – FLBB ;
- L'Open Grande-Région et le Championnat national d'escalade de difficulté, auxquels ont participé une trentaine d'athlètes, qui se sont distingués par leurs performance – FLERA.

Comme les années précédentes, l'organisation de manifestations sportives d'envergure, parfois concentrées sur un même week-end, mobilise fortement les ressources humaines et logistiques du Centre et souligne le besoin croissant de disposer d'espaces dédiés supplémentaires.

Dans une logique d'amélioration des conditions d'accueil et de travail des acteurs sportifs, un espace de travail est mis à disposition des fédérations depuis octobre 2025. Accessible aux entraîneurs et aux directeurs techniques et sportifs lors de leurs interventions à la Coque, cet espace constitue un outil de soutien fonctionnel, facilitant l'organisation et le suivi des activités sportives sur site.

Enfin, la mise en service du High Performance Training & Recovery Center (HPTRC) a permis de réorienter l'usage de la salle musculation « Studio » vers les publics fédéraux, les jeunes athlètes et le Sportlycée, avec l'introduction de matériels adaptés à leurs besoins spécifiques et l'actualisation des équipements au regard de l'évolution des pratiques d'entraînement.

Au niveau des statistiques, le sport fédéral se résume comme suit :

	Participants/ spectateurs en 2024	Participants/ spectateurs en 2025	Variation en 2025 par rapport à l'année 2024
Entraînements fédéraux et stages	57.289	63.023	10,01 %
Manifestations fédérales	47.080	52.679	11,89 %
Réunions fédérales	5.273	9.043	71,50 %

LE SPORT SCOLAIRE

À la rentrée scolaire 2025/2026, le CNSC accueille 339 classes scolaires par semaine, contre 316 à la rentrée scolaire 2024/2025. Parmi celles-ci, 201 sont accueillies au Centre Aquatique et 138 au Centre des Salles, ce dernier enregistrant une hausse de 15 %. Les 23 classes supplémentaires sont principalement des classes du primaire, notamment des classes d'intégration et des classes internationales.

Cette augmentation des mises à disposition a été concertée avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ). En effet, dans un contexte de programmation optimisée des installations, conjugué à la forte présence d'activités fédérales au Gymnase, l'organisation des cours d'éducation physique et sportive dans des espaces alternatifs peut conduire à davantage d'annulations de cours, lorsque aucune solution adaptée ne peut être trouvée.

Parallèlement, en raison du nombre important de demandes et de capacités limitées sur certains créneaux horaires, plusieurs sollicitations ont dû être déclinées cette année encore, notamment au Centre Aquatique, où la demande demeure très soutenue.

Déjà depuis la rentrée scolaire 2023/2024, un enseignant relevant du MENEJ avait pris en charge l'encadrement des élèves non-nageurs du secondaire dans des créneaux dédiés. Ce dispositif a été reconduit pour l'année scolaire 2025/2026, sur le créneau 08h00-12h00 tous les jours de la semaine. Deux encadrants sont maintenant en charge des élèves concernés (à l'exception d'une plage horaire où un seul encadrant est présent). Cette nouvelle organisation encouragée par le MENEJ et l'Association des Professeurs d'Éducation Physique (APEP) permet d'optimiser la prise en charge des élèves, ainsi que la continuité des enseignements.

L'offre du CNSC accompagne les usagers tout au long de leur parcours sportif, de la découverte à la performance de haut niveau.

A côté des mises à disposition d'espaces pour le sport scolaire, de désormais traditionnelles manifestations périscolaires et parascolaires ont été organisées à la Coque en 2025 :

- Le « Fun in Athletics », qui a réuni plus de 200 élèves de l'enseignement secondaire - LASEL ;
- Le « Fun Athletics », auquel ont participé plus de 30 équipes d'élèves de l'enseignement fondamental - LASEP ;
- La 18^e édition du « Minibutzen & Butzen (C1-C2) an der Coque », regroupant 1.000 enfants autour de différents ateliers ludiques mêlant course, agilité, équilibre, précision et découverte, qui ont été proposés aux enfants du fondamental tout au long de la journée – LASEP ;
- L' « Olympiad mam Sporty », qui a vu se dépenser physiquement 1.200 élèves du primaire – LASEP ;
- Le traditionnel « Wibbel & Dribbel », organisé par le Ministère des Sports sur 5 jours, a réuni près de 1000 élèves du cycle 2.2 de l'enseignement fondamental, qui ont participé à des ateliers encadrés par les moniteurs et autres intervenants des fédérations sportives – Ministère des Sports.

LE SPORT D'ÉLITE

Afin d'offrir davantage de flexibilité aux athlètes souhaitant s'entraîner dès 6h30 le matin, les horaires d'accès à la salle de préparation physique du HPTRC ont été adaptés.

Par ailleurs, la présence des encadrants du Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) au sein du HPTRC a été significativement renforcée, avec une couverture désormais assurée en semaine sur de larges plages horaires, quasiment tout au long de la journée. Cette organisation permet de garantir la surveillance requise pour l'accès à certaines zones, conformément aux exigences de sécurité, et partant, se traduit par une hausse effective de la fréquentation des espaces.

Enfin, la Coque s'est également inscrite comme un lieu d'accueil d'actions structurantes pour le sport d'élite. Dans ce cadre, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) a organisé, sur trois jours en novembre 2025, un stage intitulé « Team Lëtzebuerg Camp ».

LE SPORT DE LOISIR, LE CENTRE AQUATIQUE ET LE CENTRE DE DÉTENTE

La clientèle privée est fortement attirée par l'offre de sport de loisir, laquelle a enregistré une nouvelle augmentation de fréquentation en 2025, tant dans le cadre d'une pratique autonome que d'une pratique encadrée. En effet, l'offre du CNSC permet aujourd'hui d'accompagner les usagers tout au long de leur parcours sportif, de la découverte des pratiques dès le plus jeune âge jusqu'à la performance de haut niveau, en passant par la pratique régulière et le sport de loisir.

Dans une logique d'amélioration continue du service à la clientèle, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des usagers en 2024. À la suite de cette démarche, les horaires d'ouverture du Centre Aquatique et du Centre de Détente ont été adaptés, notamment les week-ends. Une nouvelle adaptation, intégrant également les horaires du Mur d'escalade à compter de janvier 2026, permettra de répondre de manière encore plus ciblée aux attentes exprimées.

Les possibilités d'adaptation de l'offre restent toutefois encadrées par le contexte général d'utilisation du site. Au Centre Aquatique et au Centre des Salles, les possibilités d'adaptation sont limitées par la disponibilité des espaces, en raison de la priorité accordée au sport scolaire et fédéral.

En 2025, le CNSC a proposé un total de 113 cours par semaine, destinés à tous les âges et à tous les niveaux, auxquels se sont ajoutés les stages organisés pendant les vacances scolaires.

CENTRE AQUATIQUE

70 cours ont été proposés chaque semaine, répartis comme suit :

- 31 cours de natation et d'aisance aquatique collectifs, ainsi que des cours de natation individuels ;
- 20 cours de bébés-nageurs ;
- 19 cours de fitness aquatique.

Afin de diversifier davantage l'offre, un nouveau format de cours de natation en personal training privé, en solo ou en duo, d'une durée de 30 minutes et destiné aux enfants de 5 à 14 ans, a été mis en place.

Pour répondre à une demande soutenue en matière de fitness aquatique, un cours d'aqua-circuit a été ajouté les mardis sur le temps de midi, ainsi qu'un cours d'aqua-bike et un cours d'aqua-jump les dimanches après-midi.

A côté des cours de fitness aquatique, la demande de cours de natation, qu'il s'agisse d'apprentissage ou de perfectionnement, demeure élevée. Faute de créneaux libres dans les bassins, le Centre ne peut malheureusement pas toutes les satisfaire.

ACTIVITÉS EN SALLE ET OFFRE ENFANTS

En parallèle des activités aquatiques, 18 cours de fitness en salle ont été programmés par semaine.

Les 5 cours de « Kids Gym » proposés les week-ends aux enfants de 3-7 ans ont toujours rencontré le même succès. Malgré une très forte demande, il n’est pas possible d’augmenter le nombre de sessions, faute d’espaces disponibles.

Dans le cadre d’une collaboration continue avec les fédérations sportives, des stages multisports de trois jours ont été proposés pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de la Pentecôte, avec l’appui d’entraîneurs relevant notamment de la FLA, de la FELUBA, de la FLGym, de la FLJudo, de la FLK et de la FLR. Ces stages ont permis aux enfants, âgés de 8 à 11 ans, de découvrir et de pratiquer différentes disciplines sportives.

MUR D'ESCALADE

A côté de la pratique libre de l’escalade, le CNSC propose 20 cours collectifs par semaine, ainsi que des cours individuels, tant à destination des enfants que des adultes.

Les stages d’escalade de 2 jours, organisés pendant les vacances scolaires, ont suscité un grand engouement. En 2025, 9 sessions ont été ouvertes pendant les vacances de Carnaval et les vacances d’été.

Afin de proposer des installations à la pointe de modernité, notamment à destination des meilleurs grimpeurs, le CNSC a investi dans un « Kilterboard ». Ce panneau, à l’inclinaison réglable jusqu’à 70°, offre des prises munies de LED pour indiquer la voie à prendre. La difficulté est entièrement paramétrable pour un entraînement interactif.

CENTRE DE DÉTENTE

Dans la dynamique des années précédentes, la fréquentation du Centre de Détente s’est encore accrue de 11 % par rapport à l’année 2024 avec 41.494 entrées, malgré la fermeture prolongée pour travaux d’entretien au mois d’août.

Au regard de cette fréquentation élevée, une réflexion devra être menée sur la mise en place éventuelle de mesures de régulation, telles qu’une limitation du nombre de clients simultanés ou du temps d’utilisation, afin d’éviter toute saturation et de garantir un niveau de prestation conforme aux attentes.

LE SPORT EN CLUB ET LE SPORT D'ENTREPRISE

En 2025, sept stages de clubs étrangers ont été accueillis, contre quinze en 2024. Cette diminution s’explique par plusieurs facteurs, notamment l’impossibilité d’organiser des stages durant la période des vacances de Pâques, en raison de la tenue d’une compétition fédérale mobilisant l’intégralité des capacités d’hébergement. Par ailleurs, l’annulation au dernier moment, en juillet, d’un stage de grande envergure, a eu un impact significatif, les clubs figurant sur la liste d’attente ayant entre-temps confirmé des réservations auprès d’autres structures.

Concernant le sport d’entreprise, le système des « Corporate Coque Kaart », qui permet aux entreprises d’offrir à leurs collaborateurs l’accès aux services de la Coque, tels que les entrées à la piscine et les cours sportifs, continue de rencontrer un réel succès. L’offre de séance d’essai privée en groupe d’une durée de deux heures est particulièrement appréciée des entreprises, dans la mesure où elle s’apparente à une activité de team building favorisant la cohésion et les interactions entre collaborateurs. Enfin, la location de salles pour la pratique sportive entre collègues est restée stable par rapport à 2024, confirmant la confiance renouvelée des entreprises envers les services proposés par le Centre.

LES ÉVÈNEMENTS ET SPECTACLES SUCEPTIBLES D’ATTIRER UN GRAND PUBLIC

LES MANIFESTATIONS

La Coque a également accueilli en 2025 plusieurs rendez-vous majeurs, ouverts à un large public et contribuant fortement à la visibilité du site. Ces événements, devenus pour certains de véritables temps forts du calendrier national, illustrent le rôle du CNSC comme lieu de rassemblement et de rayonnement sportif, au croisement du sport, de la participation citoyenne et de l’évènementiel.

En plus des manifestations sportives fédérales, plusieurs rendez-vous sportifs incontournables se sont ainsi déroulés en 2025 à la Coque :

- Le 56° CIJ Meet, compétition qui a vu s’affronter plus de 600 nageurs sur 3 jours ;
- Le 40° J.P. Morgan City Jogging, avec une course de 6 ou 10 km à travers la Ville de Luxembourg, ainsi qu’une course de 1 km pour les enfants à partir de 5 ans ;

- L’édition 2025 du « Luxembourg Times BusinessRun », qui a établi un nouveau record de fréquentation avec 7994 coureurs, qui se sont tous retrouvés à la fin de la course dans une Arena transformée en espace d’ « AfterRun Party ». Ce format d’organisation a désormais atteint les limites de capacité du Centre et devra être développé pour les éditions futures ;
- L'IWTP (International Women’s Tennis Promotion asbl) a organisé le « Luxembourg Ladies Tennis Masters » pour la 4ième année consécutive à la Coque. Cette année encore, le tournoi, marqué par la participation notamment d'Eugenie Bouchard, d'Anett Kontaveit et de Kirsten Flipkens, a attiré plus de 4 000 spectateurs sur quatre jours de compétition, et s’est conclu par une finale palpitante remportée par Angelique Kerber face à Alizé Cornet.

A côté des rendez-vous sportifs, la Coque a également accueilli des manifestations à vocation caritative ou évènementielle, parmi lesquels on relève :

- Le Relais pour la Vie, qui a rassemblé 15.000 participants en présentiel et en connecté pour sa 20° édition ;
- Le « GO Electric Day », organisé par la « Klima-Agence », qui s’est avéré être un grand rendez-vous de la mobilité électrique, permettant à quelques 1.200 visiteurs de s’informer, de comparer et de tester différents modèles auprès de 32 exposants ;
- Le Bal de la Croix Rouge, spectacle dînatoire caritatif, qui a réuni 700 convives sous le haut patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse.

À la suite de cet événement, qui a constitué une véritable vitrine pour le site, de nombreuses entreprises introduisent des demandes de réservation pour des projets d’envergure. Toutefois, celles-ci ne peuvent pas toujours être traitées favorablement, dès lors qu’elles portent sur des projets programmés un à deux ans à l’avance, alors que le calendrier des manifestations fédérales prioritaires n’est pas encore arrêté, ne permettant pas de confirmer suffisamment tôt la disponibilité de l’Arena ou du Gymnase.

LES ACTIVITÉS À CARACTÈRE CONGRESSISTE

Avec 48 événements (conférences, réunions, ...) contre 40 en 2024, l’activité congressiste connaît une belle progression. Ces activités non sportives permettent une utilisation complémentaire des espaces, sans interférer avec les missions sportives prioritaires.

A titre d’exemple, le « Jobday » organisé par la Fédération Luxembourgeoise de l’Alimentation et de la Distribution et l’ADEM a attiré 300 visiteurs pour sa 2ième année consécutive à la Coque.

Le sport de loisir, le Centre Aquatique et le Centre de Détente en quelques chiffres

	Nombre d'entrées 2024	Nombre d'entrées 2025	Variation par rapport à l'année 2024
Entrées au Centre Aquatique	178.509	186.290	+4,36 %
Entrées au Centre de Détente	37.380	41.494	+11 %
Entrées au fitness du Centre Aquatique	5.918	6.690	+13,04 %
Entrées au Mur d'escalade	11.424	11.376	- 0,42 %

	Nombre de participants 2024	Nombre de participants 2025	Variation par rapport à l'année 2024
Cours sportifs aquatiques	17.330	19.696	13,65 %
Cours sportifs en salle	13.703	13.672	-0,23 %
Cours au Mur d'escalade	4.358	4.336	-0,51 %
Cours bébé-nageurs	6.243	6.380	2,19 %
Stages sportifs et de loisir pour enfants	159	184	15,72 %
Anniversaires enfants	827	563	-31,92 %
Massages	4.012	3.607	-10 %

Cette dynamique se reflète également avec les réservations de l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS) dans le cadre des formations qu'elle organise, tant dans les salles de réunion que les espaces sportifs en combinaison avec des prestations de restauration et d'hébergement, qui connaissent un essor continu depuis 2021.

L'HORECA

Le taux d'occupation de l'hôtel reste élevé à 78,34 %, malgré la fermeture temporaire de plusieurs chambres pour travaux d'entretien.

Le restaurant « la Coquille » a affiché une progression, avec une augmentation de 5 % du nombre de clients par rapport à 2024.

Le « Fresh & Fitness Corner » a également enregistré un chiffre d'affaire en hausse de 6 %. Pour répondre au potentiel de ce point de restauration et améliorer le service au client, une zone de consommation supplémentaire a été aménagée fin 2025, équipée d'un mobilier fonctionnel, confortable et convivial.

LES TRAVAUX

La programmation des travaux, qu'ils soient à la charge de l'État propriétaire ou du CNSC, s'inscrit dans une logique de continuité de service, avec pour objectif de préserver autant que possible l'accès aux infrastructures pour les usagers. Dans la mesure du possible, ils sont programmés pendant les vacances d'été de façon à limiter leur incidence sur le fonctionnement du CNSC, particulièrement sur le sport fédéral et le sport scolaire. Mais l'ampleur de certaines interventions ne permettra pas d'éviter des fermetures partielles des installations, malgré l'étroite coordination avec l'Administration des bâtiments publics.

Les projets de rénovation et d'extension du Centre visent à garantir sa modernisation durable et sa capacité à répondre aux besoins croissants des usagers.

LES TRAVAUX À CHARGE DE L'ÉTAT PROPRIÉTAIRE

Profitant de la trêve estivale et des vacances scolaires, le parquet du Gymnase a été intégralement remplacé en 2025.

Compte tenu de l'ancienneté des infrastructures, des travaux de rénovation d'envergure doivent être engagés par l'État propriétaire, afin d'assurer la pérennité, l'adaptation fonctionnelle et la modernisation technologique des installations, parmi lesquels :

- L'implantation d'un ascenseur extérieur (côté Boulevard Kennedy) afin de se conformer aux obligations nées de la loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, ainsi que la rénovation du parvis, qui permettra d'allier sport récréatif pour tous les âges et repos, dans une optique écologique (avant-projet détaillé approuvé, travaux prévus par étapes à partir de septembre 2026 jusqu'en 2030) ;
- La reconversion de l'ancien appartement du concierge (prévue en 2026) ;
- La mise en place d'une nouvelle sonorisation au Gymnase (prévue en été 2026).

La Chambre des députés a par ailleurs marqué son accord pour que l'État propriétaire procède, à partir de 2026, aux études nécessaires à la réalisation des travaux de rénovation suivants, dont certains pourront s'étaler sur plusieurs années, comme :

- Les adaptations aux exigences d'accessibilité des lieux ouverts au public ;
- Le renouvellement du réseau d'eau ;
- Le réaménagement de l'ensemble des vestiaires et des sanitaires du Centre des Salles ;
- La nouvelle gestion des flux du hall d'entrée ;
- La réfection des tribunes du Centre Aquatique ;
- Le remplacement du carrelage des zones aquatiques ;
- La rénovation de l'hôtel ;
- La rénovation du bâtiment en vue de l'amélioration de sa performance énergétique.

Enfin, le Ministère des Sports a demandé à la Coque de mener une étude de faisabilité en vue de l'extension du Centre, afin de faire face à l'augmentation continue de sa fréquentation et de pouvoir répondre aux besoins futurs en espaces. L'étude préliminaire confirme la faisabilité générale du projet, tant sur le plan architectural que fonctionnel, et ouvre la voie à la définition d'un programme fonctionnel cohérent, adapté aux besoins identifiés des différentes catégories d'usagers.

LES TRAVAUX ET LES RENOUVELLEMENTS D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS PAR LE CNSC

Dans le cadre des opérations d'entretien, de maintenance et de remise en état des installations et des équipements, tels qu'ils découlent de la convention du 25 septembre 2008 conclue entre l'État et le Centre, les travaux suivants ont été réalisés en 2025, ou sont programmés à court terme :

- Le remplacement des revêtements des bancs du Centre de Détente (réalisé en août 2025) ;
- Le ponçage des tribunes du Gymnase (réalisé en août 2025) ;
- Le remplacement des antennes wifi (réalisé en octobre 2025) et l'extension du réseau dans les zones actuellement non couvertes (prévue en 2026)
- Le réaménagement de l'espace devant le Fresh&Fitness Corner (réalisé en novembre 2025) ;
- La création d'un espace de travail pour les entraîneurs et les directeurs techniques et sportifs des fédérations (fin des travaux en octobre 2025) ;
- La modernisation et le renouvellement du mobilier et de l'équipement multimédia de la salle de formation 2 (fin des travaux en octobre 2025) ;
- L'agrandissement de l'espace « Boulder » du Mur d'escalade (prévu en 2026).

Par ailleurs, plusieurs investissements conséquents ont été réalisés en 2025, ou sont prévus à court terme :

- L'achat d'un mur inclinable (Kilterboard), dédié à l'entraînement spécifique des meilleurs grimpeurs (réalisé en 2025) ;
- Le remplacement des écrans « Bodet » du Gymnase (réalisé en 2025) ;
- Le remplacement des deux tremplins du Centre Aquatique (réalisé en 2025) ;
- Le remplacement de l'équipement de saut en hauteur et de saut à la perche, qui bénéficie maintenant de poteaux motorisés avec la technologie LED (réalisé en 2025) ;
- L'achat d'un nouvel équipement de faux départs pour l'athlétisme (réalisé en 2025) ;
- Le réaménagement et la modernisation des équipements sportifs du « Studio » (dont une première phase a été réalisée en 2025 et une seconde est programmée en 2026) ;
- Le renouvellement du revêtement de sol mobile de tennis de table (prévu en 2026) ;
- Le remplacement des switches (prévu en 2026), sachant qu'une étude menée en 2025 a permis d'établir un planning pluriannuel pour le renouvellement par étape du matériel informatique.

AGENCE LUXEMBOURGEOISE ANTIDOPAGE (ALAD)



L'année 2025 fut une année particulièrement chargée pour l'ALAD, qui a continué de manière proactive à lutter contre le dopage dans le sport à travers ses programmes d'éducation, de prévention ainsi que par son activité de contrôles tout en préparant son avenir qui sera marqué par une évolution significative de ses missions.

En devenant très prochainement l'Agence Luxembourgeoise pour l'Intégrité dans le Sport (ALIS), les thèmes liés aux violences interpersonnelles dans le sport ainsi que ceux de la manipulation des compétitions seront directement intégrés dans ses missions et amèneront l'Agence à prendre une approche plus globale de la lutte pour l'intégrité dans le sport.

ÉDUCATION ET PREVENTION

La promotion d'un sport propre passe d'abord par l'éducation. En 2025, l'ALAD a intensifié son programme de prévention en collaborant avec les athlètes, les entraîneurs, les fédérations et les établissements scolaires.

Au total, 39 actions de sensibilisation ont été organisées, allant de sessions d'information ciblées à des ateliers interactifs.

Parmi les initiatives marquantes l'on peut souligner :

- La tenue d'interventions auprès de 16 fédérations sportives et 13 clubs, couvrant de nombreuses disciplines différentes
- Des interventions auprès des sportifs de la section des sports d'élite de l'Armée (SSEA) et des nouveaux athlètes des cadres du COSL
- Un cycle d'ateliers avec le Sportlycée, comprenant des séances de questions-réponses animées avec l'athlète olympique Vera Hoffmann
- Une présence forte lors d'événements ouverts au public, dont le COSL Spillfest
- L'organisation d'un workshop adressé aux coordinateurs sportifs d'une dizaine de communes
- L'importance croissante prise dans les programmes de l'ALAD par la formation des personnels encadrants. En partenariat avec l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS), le module « Sport sans dopage » a été proposé aux entraîneurs afin de renforcer leur rôle dans la prévention des comportements à risque.

STATISTIQUES DES CONTROLES EN 2025

En parallèle de ces efforts éducatifs, l'ALAD a poursuivi un programme de contrôles adapté aux exigences nationales et internationales.

Au cours de l'année 2025, 286 contrôles antidopage (158 hors compétition et 128 en compétition) ont été menés à l'initiative de l'ALAD au Luxembourg et à l'étranger, parmi lesquels l'on recense :

- 286 prélèvements urinaires
- 63 prélèvements sanguins
- 62 prélèvements sanguins effectués dans le cadre du passeport biologique de l'athlète (ABP)

Ce suivi longitudinal (ABP) est essentiel pour détecter des variations physiologiques pouvant indiquer un usage de substances ou méthodes interdites.

À ce total s'ajoutent 82 prélèvements réalisés sur le territoire national pour le compte d'autres organisations antidopage, à la fois en compétition et hors compétition.

RESULTATS DES CONTROLES

L'ensemble des analyses réalisées en 2025 ont donné des résultats négatifs.

Toutefois, le respect du système de localisation (whereabouts) reste un enjeu important. Sur l'année :

- 11 absences lors de tentatives de contrôle (no-shows) ont été recensées au sein du Registered Testing Pool (RTP)
- 2 déclarations incorrectes ou manquantes (filing failures) ont été répertoriées

La future transformation en Agence Luxembourgeoise pour l'Intégrité dans le Sport marquera une évolution vers une approche plus globale de la protection de l'intégrité sportive.

SAFEGUARDING

Dans le cadre du déploiement progressif de ses missions en matière de protection des personnes, l'ALAD a engagé en 2025 une démarche structurée de prise de contact avec les fédérations sportives nationales. Un très grand nombre de réunions a pu avoir lieu avec des dirigeants et membres de Conseils d'Administration et cette démarche a permis de présenter le rôle de l'ALAD en matière de safeguarding, de sensibiliser les instances dirigeantes aux risques liés aux violences interpersonnelles dans le sport et d'initier un dialogue autour des responsabilités et des besoins des structures sportives.

Parallèlement, des actions de sensibilisation ont été menées auprès de publics variés à tous les niveaux de la pratique sportive au sein de l'écosystème sportif luxembourgeois, allant du sport de loisir et de formation au sport de haut niveau, ainsi que dans des contextes académiques. Ces interventions visaient à renforcer la compréhension des enjeux du safeguarding, des mécanismes de prévention et des possibilités de signalement.

L'ALAD a par ailleurs lancé une étude nationale sur le sujet de la prévalence des violences interpersonnelles dans le sport, qui permettra de dresser une toute première fois un inventaire global de la situation lors de la publication des résultats en cours d'année 2026.



L'ALAD a engagé une démarche structurée afin de renforcer la prévention et la protection contre les violences interpersonnelles dans le sport.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

